

L'ÉDITORIAL DE LA REVUE *EL DJEÏCH*  
LE SOULIGNE

## L'ALGÉRIE CONTINUERA À DÉPLOYER SES EFFORTS POUR UNIFIER LA VOIX DES AFRICAINS

L'Algérie continuera à déployer de grands efforts pour unifier la voix des Africains et la faire entendre dans les différentes enceintes internationales, souligne la revue *El-Djeïch*, dans l'éditorial de son numéro pour le mois de septembre.



# ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 17 Rabi awwal - 10 Septembre 2025 - N° 1122 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

CONSEIL DE SÉCURITÉ

## BENDJAMA PLAIDE POUR UN PROCESSUS DE CONSULTATION «INCLUSIF» POUR DES OPÉRATIONS DE PAIX PLUS EFFICACES



Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a plaidé mardi en faveur d'un processus de consultation « inclusif » à même de donner lieu à des opérations de paix plus efficaces.

P.7

INDUSTRIES MÉCANIQUES

## SIGNATURE DE CONTRATS MAJEURS

À l'occasion de la sixième journée de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), organisée à Alger du 4 au 10 septembre, plusieurs entreprises algériennes ont officialisé la signature de contrats d'envergure dans le secteur des industries mécaniques. La cérémonie s'est tenue au Palais des expositions des Pins maritimes, en présence du secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salem Ahmed Zaid.

P.4

4<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FOIRE COMMERCIALE INTERAFRICAINNE (IATF 2025)

## L'ALGÉRIE, L'AGORA AFRICAINE



P.3

La 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2025), ouverte jeudi dernier à Alger par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, met en avant un continent africain qui croit en son potentiel et s'engage à écrire son propre récit. La 4<sup>e</sup> Foire commerciale intra-africaine (IATF-2025), ouverte jeudi dernier à Alger par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pousse les limites des ambitions africaines, prenant la tournure d'une agora servant de centre politique, commercial, culturel et social.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## KOUIDRI EXAMINE AVEC UNE DÉLÉGATION NIGÉRIANE DE HAUT NIVEAU LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, mardi, une délégation nigériane de haut niveau, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération dans le secteur, indique un communiqué du ministère.

P.4

4<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FOIRE COMMERCIALE INTERAFRICAIN (IATF 2025)

## L'ALGÉRIE AU CŒUR DES DYNAMIQUES DE LA ZLECAF

Une étude menée en 2022 par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) a identifié quatre secteurs stratégiques : l'agro-industrie, la logistique, la pharmacie et l'automobile. Ces domaines sont considérés comme porteurs et susceptibles de doubler le commerce intra-africain d'ici 2035. Ils répondent à la fois aux besoins croissants du continent et reflètent le potentiel industriel de plusieurs pays, dont l'Algérie.

Par Malika Azeb

Le secteur pharmaceutique illustre particulièrement ces enjeux. En 2019, l'Afrique a importé pour près de 19 milliards de dollars de médicaments, principalement des génériques. Cette dépense considérable constitue une charge pour les économies, mais représente aussi une opportunité pour des pays comme l'Algérie, qui dispose déjà d'entreprises capables de produire et d'exporter vers d'autres marchés africains.

Mme Cynthia Gnassingbé Essonam, conseillère principale chargée de l'engagement du secteur privé au sein de la ZLECAF, a déclaré sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale :

« Si nous parvenons à harmoniser les réglementations et les normes, nous aurons un véritable marché pharmaceutique africain. » Elle a ajouté : « Nous voulons ramener la valeur ajoutée sur le continent et développer les chaînes de valeur africaines. »

Les secteurs de l'automobile et de l'agro-industrie suscitent également un fort intérêt. Lors de la Foire



du commerce intra-africain (IATF), le secteur privé algérien, représenté aussi bien par de grandes entreprises que par des startups, a exprimé sa volonté de devenir un acteur clé de la transformation industrielle africaine.

Au-delà de ces industries, la question des infrastructures reste

cruciale. Routes, lignes maritimes et liaisons aériennes sont indispensables pour connecter les marchés africains. L'Algérie mise notamment sur la route transsaharienne, le projet de ligne aérienne Alger-N'Djamena et la future liaison maritime Alger-Nouakchott, afin de s'imposer comme une plaque tournante logis-

tique de premier plan. La responsable de la ZLECAF a d'ailleurs salué les « mégaprojets » engagés par Alger.

Il convient de rappeler que le commerce intra-africain ne représente actuellement que 15 à 18 % des échanges du continent, un niveau faible comparé aux autres régions du monde. La ZLECAF œuvre à renverser cette tendance en supprimant les barrières tarifaires et non tarifaires, et en stimulant le rôle du secteur privé africain. À ce jour, 49 pays ont ratifié l'accord, témoignant d'une réelle volonté politique d'avancer ensemble.

Mme Gnassingbé Essonam a souligné que l'édition algérienne de l'IATF illustre concrètement cette dynamique :

« C'est ici que l'on voit naître des partenariats sud-sud et des solutions africaines aux défis africains. »

L'édition 2025 de l'IATF a réuni plus de 30 000 participants et 2 000 exposants. La prochaine rencontre est prévue pour 2027 à Lagos, confirmant la place centrale de ce rendez-vous dans l'essor des échanges intra-africains.

M.A

## ACCORD DE 950 MILLIONS DE DOLLARS ENTRE HOLDING SNS ET DES ENTREPRISES INTERNATIONALES ET AFRICAINES

La Société nationale de sidérurgie (Holding SNS) a signé, mardi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), plusieurs protocoles d'accord avec des entreprises internationales et africaines d'une valeur globale de 950 millions de dollars, portant sur le développement des activités industrielles, l'augmentation des taux d'intégration et le renforcement de la vocation exportatrice vers le marché africain.

La cérémonie de signature s'est déroulée en marge de la participation de Holding SNS à la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), en présence du Secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salem Ahmed Zaid, du PDG de la société, Adel Khemane, du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel

Moula, ainsi que de cadres du ministère, de la société et de ses filiales.

Il s'agit de huit (8) protocoles signés avec des entreprises du Séné-

gal, d'Égypte et de Chine, qui permettront, selon les explications fournies, de renforcer la coopération industrielle, de soutenir les capacités nationales en termes de fabrication, de qualité et d'exportation et de créer des emplois directs et indirects aux niveaux local et régional.

Le premier accord, conclu entre l'Entreprise nationale de tubes et transformation de produits plats (Anabib), filiale de SNS, et le groupe El Sewedy Electric Algeria, concerne l'investissement dans les secteurs industriel et agricole, à travers la réalisation de projets agricoles dans le sud algérien et le développement de la production de pivots d'irrigation et d'infrastructures agricoles, via une coentreprise baptisée Anabib-Sun Galva.

Le deuxième accord, signé entre Anabib et la société chinoise Habicare, vise la fabrication de pièces de rechange et de moules en acier.

Le troisième accord, conclu avec l'entreprise chinoise Shanxi Installation Group, porte sur la coopération dans le domaine de la galvanisation.

Le quatrième accord, signé entre

Anabib et l'entreprise chinoise Algeria FAW Trucks Industrie, prévoit la fourniture au partenaire chinois de pièces de rechange pour camions produites par Anabib, qui a investi ce domaine récemment, ce qui permettra d'accroître le taux d'intégration nationale et de réduire la facture d'importation.

L'entreprise algérienne a signé un cinquième accord avec l'entreprise sénégalaise CFTS, spécialisée dans les services d'irrigation et agricoles, prévoyant la représentation commerciale de la partie algérienne en Afrique de l'Ouest, renforçant ainsi la présence régionale de l'entreprise.

Pour le marché local, un sixième accord a été signé entre Anabib et l'entreprise EMSG Mansour, leader de la pièce de rechange du véhicule allemand, afin de coopérer dans le domaine des pièces automobiles, notamment les pare-chocs, phares et faisceaux électriques.

Un septième accord a également été conclu entre l'Entreprise nationale de charpente et de chaudronnerie (ENCC), filiale de SNS, et la société chinoise Algeria FAW Trucks,

pour la réalisation de châssis de camions, permettant de porter l'intégration nationale à 17% et de contribuer à la réduction de la facture d'importation.

Parallèlement, l'entreprise algérienne de production et de commercialisation des produits de fonderies FONDAL, filiale de SNS, a signé un protocole de coopération avec l'entreprise sénégalaise CFTS, portant un mandat de représentation commerciale de la partie algérienne sur les marchés du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'un projet conjoint pour la création d'une unité de production locale soutenant l'expansion industrielle et régionale de l'entreprise.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, le PDG de la société Holding SNS, Adel Khemane, a affirmé que ces accords s'inscrivent dans le cadre de la promotion des échanges commerciaux intra-africains, relevant l'intérêt croissant manifesté par les partenaires étrangers envers les usines de l'entreprise et la qualité de l'industrie nationale.

RE

## LA SOCIÉTÉ AQS SIGNE UN CONTRAT DE PLUS DE 1,2 MILLIARD DE DOLLARS AVEC LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT SHELTER AFRIQUE

La société Algerian Qatari Steel (AQS) a signé, mardi à Alger, un contrat d'une valeur de plus de 1,2 milliard de dollars avec la Banque de développement Shelter Afrique (ShafDB), dans le cadre de sa participation à la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025).

La cérémonie de signature s'est déroulée au Palais des expositions des Pins maritimes, en présence du ministre du Commerce extérieur et

de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, du Secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salem Ahmed Zaid, et du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache.

Dans une déclaration à la presse, le Directeur général par intérim de la

société AQS, Sofiane Chaib Setti, a précisé que "cet important contrat conclu au terme du sixième jour de cet événement, permettra à la société d'exporter vers de nombreux pays africains", soulignant que la signature de ce contrat est le fruit d'un "immense" travail en amont.

De son côté, le responsable régional de la ShafDB pour l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, Amadou Thiam, a déclaré que cet accord représentait une

"grande fierté pour Shelter Afrique, d'autant qu'il permettra d'exporter les produits de la société vers plusieurs marchés du continent", rappelant que la banque opère dans 44 pays africains.

"Cet accord donnera également une impulsion aux activités de la banque et contribuera au renforcement du commerce intra-africain", a-t-il ajouté.

RE

4<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FOIRE COMMERCIALE INTERAFRICAINNE (IATF 2025)

## L'ALGÉRIE, L'AGORA AFRICAINE

La 4<sup>e</sup> Foire commerciale intra-africaine (IATF-2025), ouverte jeudi dernier à Alger par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pousse les limites des ambitions africaines, prenant la tournure d'une agora servant de centre politique, commercial, culturel et social.

A travers les articles de la presse continentale, l'évènement économique et commercial a pris la tournure d'une agora au sens propre du terme, cet espace public qui sert de centre politique, commercial, judiciaire et social à la fois. Une agora africaine à Alger qui appelle à l'émancipation du continent des contraintes internationales, à la souveraineté et à la prise de conscience de ses forces.

L'agora politique se relève à travers The Guardian, le quotidien nigérian qui rapporte des propos forts de l'ancien président du Nigeria et président du Conseil consultatif de l'IATF lançant un appel libérateur pour l'économie africaine.

"L'esclavage était mauvais pour nous. Le colonialisme était mauvais pour nous. Même la mondialisation, telle qu'elle a été structurée, est mauvaise pour nous. Mais se réunir pour établir la ZLECAf est bon pour nous. Parler de l'Afrique globale est bon pour nous", a déclaré Olusegun Obasanjo d'Alger.

Cette personnalité africaine appelle également à mettre en place une monnaie africaine commune. "Si nous faisons du commerce entre l'Algérie et l'Ouganda, pourquoi devrions-nous chercher des dollars ou des euros ? Le commerçant ougandais veut ses shillings, pas des dollars. C'est le genre de système qu'Afreximbank promet, et c'est le genre de solution dont l'Afrique a besoin de toute urgence", a-t-il affirmé.

L'IATF-2025 est aussi une agora économique s'exprimant par des projets concrets annoncés par les participants.

Ainsi, Africa 24 TV, rapporte sur son site web panafricain, qu'à cette occasion "l'Afrique met en avant des projets concrets pour accélérer sa transition énergétique", précisant que cette approche vise à créer des milliers d'emplois, capter la valeur ajoutée localement et faire du continent un acteur majeur de l'énergie de demain.

A l'IATF-2025 "la transition énergétique s'impose comme l'un des thèmes centraux (...). Les experts et investisseurs présents au salon rappellent que le continent dispose déjà des ressources et des compétences nécessaires, mais qu'il lui faut désormais mobiliser les capitaux pour transformer ce potentiel en véritable moteur de croissance", explique le média.

Dans un autre article consacré à l'évènement, le même média relève que l'IATF-2025 est "un salon vitrine du marché intérieur africain", en ajoutant qu'"avec la participation de délégations de



haut niveau, cette édition se présente comme la plus ambitieuse depuis 2018".

Il indique par ailleurs, qu'"à Alger, l'Afrique tente de construire, contrat après contrat, son marché intérieur de demain". Toujours sur le volet économique, le quotidien économique sud-africain, Business Report, se félicite de l'obtention par son pays de 5 millions de dollars auprès de la banque africaine d'import-export (Afreximbank) pour soutenir le développement de ses infrastructures.

Le vice-ministre de la Présidence, Kenny Morolong, rapporte le média, a "souligné l'importance de former des partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et les banques multilatérales de développement afin de débloquer les capitaux et l'expertise nécessaires".

L'agora culturelle est, quant à elle, mise en avant par The Business and Financial Times (BFT) du Ghana, en mettant en évidence que le fait que l'Algérie abrite l'IATF "a été particulièrement symbolique".

Il a noté la tenue pour la première fois à l'IATF de "Creative Africa Nexus" (CANEX), un évènement culturel africain majeur organisé par l'Afreximbank. Ce média écrit : "alors que CANEX se déroule à Alger, il est clair que l'initiative est plus qu'une vitrine, c'est un mouvement. En créant un espace où la créativité rencontre le commerce, CANEX redéfinit la façon dont l'Afrique commerce, collabore et raconte ses histoires".

Le BFT explique également que "de la mode algérienne traditionnelle fusionnée au design contemporain aux vitrines musicales immersives, l'évènement reflète une ambition plus large: placer les industries créatives de l'Afrique au cœur de sa transformation économique".

L'agora sociale s'est manifestée par la mise en lumière du rôle de la femme dans la transformation du commerce africain à travers un atelier dédié à la question.

"L'avenir du commerce africain se conjugue au féminin", soutient à cet égard, le quotidien ivoirien Fraternité Matin.

"Les débats ont mis en exergue le rôle transversal des femmes dans la culture, la cohésion sociale et la compétitivité mondiale de l'Afrique. Libérer pleinement leur potentiel n'est pas un choix, mais une nécessité stratégique pour construire une Afrique souveraine, inclusive et prospère", relève-t-il.

L'Algérie, citadelle du continent africain, par l'organisation de la 4<sup>e</sup> édition de l'IATF, s'est présentée comme une agora pour dire au reste du monde toute la puissance des aspirations et des visions d'avenir d'une Afrique prête à relever les défis de sa souveraineté économique comme jadis elle avait soulevé ceux liés à sa souveraineté sur ses territoires.\*

RA

## VIE PARLEMENTAIRE

LE CONSEIL DE LA NATION PREND PART À LA 39<sup>E</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UNION PARLEMENTAIRE ARABE

Le Conseil de la nation (CN) a pris part, mardi au Caire, aux travaux de la 39<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'Union parlementaire arabe, indique un communiqué du Conseil.

Le Conseil de la nation a été représenté, lors de cette session, par le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel, Saâd Arous, mandaté par le président du Conseil, M. Azouz Nasri.

Au cours de cette réunion, présidée par le président de l'Assemblée populaire nationale, président de l'Union parlementaire arabe, M. Brahim Boughali, les membres du Comité exécutif ont examiné un ensemble de points organisationnels inscrits à l'ordre du jour, dont le rapport du secrétariat général sur l'activité de

l'Union, ainsi que l'examen du rapport du comité financier intérimaire relatif à la période comprise entre les 38<sup>e</sup> et 39<sup>e</sup> sessions du Comité exécutif, précise la même source.

A ce propos, M. Arous, également membre du Comité exécutif de l'UPA, a évoqué, dans son intervention, "la conjoncture régionale difficile que traverse la Nation arabe", ainsi que "les graves dérives que connaît le monde", qui se manifestent, a-t-il relevé, par "la guerre d'extermination multiforme en cours dans la bande de Ghaza et les territoires palestiniens occupés".

Dans ce cadre, M. Arous a averti que "le projet colonial expansionniste sioniste ne vise pas uniquement le peuple palestinien, mais menace également des terres arabes, tout en cherchant

à soumettre le présent et l'avenir de la Nation arabe à un imaginaire sioniste maladif", appelant les parlementaires à "assumer leurs responsabilités afin de mettre un terme au génocide en Palestine".

Il a également évoqué, par la même occasion, la Foire commerciale intra-africaine organisée par l'Algérie, au cours de laquelle la cause palestinienne a été présente à travers le discours du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, où il a affirmé que "toute solution qui ne repose pas sur l'établissement d'un Etat palestinien indépendant n'est qu'une perte de temps".

RA

BOUGHALI PRÉSIDE AU CAIRE LES TRAVAUX DE LA 39<sup>E</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UIPA

Le président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a présidé les travaux de la 39<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'UIPA qui ont débuté mardi au Caire (Égypte), indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

L'ordre du jour de cette session comprend l'examen du rapport du Secrétariat général sur l'activité de l'UIPA depuis la 38<sup>e</sup> session du Comité exécutif et du rapport de la commission financière provisoire chargée d'examiner les

demandes d'exonération de dette soumises par certains Etats membres, précise le communiqué. Les travaux de cette réunion comprennent aussi l'examen des rapports de la commission diplomatique provisoire sur l'amendement du règlement intérieur du groupe arabe au sein de l'Union interparlementaire (UIP), l'amendement du règlement du Prix de l'excellence parlementaire arabe, la proposition de l'Etat du Qatar, pays frère, concernant la modification du mécanisme de vote sur la clause d'urgence lors de l'Assemblée générale de l'UIP et le règlement

intérieur de l'UIPA, selon la même source.

M. Boughali est arrivé, dimanche soir, au Caire pour présider les travaux de cette réunion, qui "s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'action parlementaire arabe commune et de la coordination des efforts pour relever les défis actuels sur les scènes arabe et internationale, consacrant ainsi le rôle des Parlements dans la défense des causes de la nation et au service des aspirations de ses peuples", conclut le communiqué.

RA

4<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FOIRE COMMERCIALE INTERAFRICAINNE (IATF 2025)

## INDUSTRIES MÉCANIQUES

## SIGNATURE DE CONTRATS MAJEURS

À l'occasion de la sixième journée de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), organisée à Alger du 4 au 10 septembre, plusieurs entreprises algériennes ont officialisé la signature de contrats d'envergure dans le secteur des industries mécaniques. La cérémonie s'est tenue au Palais des expositions des Pins maritimes, en présence du secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salem Ahmed Zaid.

Par Youcef Hamidi

La société Chery Algérie a conclu cinq accords avec différents partenaires nationaux. Parmi eux figure un mémorandum d'entente avec CATEL (Câbleries de télécommunications d'Algérie), portant sur l'équipement des véhicules Chery produits localement en faisceaux électriques, pour une valeur initiale estimée à 7,7 millions de dollars. L'entreprise a également signé un contrat de 130 millions de dollars avec Fabcom, spécialisée dans les batteries automobiles, ainsi qu'un autre de près de 23 millions de dollars avec Dedax pour la fabrication de filtres. Deux autres conventions ont été scellées avec Hamadou Ezzedine pour la production de câbles électriques et avec Briks pour la fabrication de plaquettes de freins.

De son côté, VMS, acteur majeur de la production de motos, a établi deux accords d'exportation : l'un avec la société libyenne Mahroussa Export, l'autre avec l'entreprise malienne Sina-soft Multiservices, couvrant aussi bien les véhicules finis que les pièces détachées.

Le Holding Algeria Chemical Specialities (ACS) a pour sa part signé trois contrats avec Algeria FAW Trucks Industries, qui prévoit d'assembler en Algérie des camions de la marque chinoise FAW. Ces accords, auxquels s'ajoutent



ceux conclus avec la Société nationale de sidérurgie (SNS), atteignent un montant global avoisinant les 200 millions de dollars et concernent l'intégration de composants locaux tels que verre, peinture, plastiques et rétroviseurs, avec un taux d'intégration estimé à 12 %.

Dans la même dynamique, Briks a conclu un partenariat avec l'entreprise tunisienne Velosi, spécialisée dans les tricycles électriques, tandis que AMC Filter a signé un contrat d'exportation de

filtres vers le Sénégal. Amimer Energy a également scellé trois accords d'une valeur totale de 100 millions de dollars avec la société tchadienne Encobat, portant sur l'exportation de motos électriques, la distribution d'équipements énergétiques et la construction d'une centrale hybride solaire-diesel.

La Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP) a, quant à elle, signé un mémorandum d'entente avec l'Association tunisienne des équipementiers automobiles (TAA), afin

de favoriser la coopération bilatérale, l'échange d'expertise et le développement de solutions communes dans le domaine de la sous-traitance mécanique, avec en perspective l'exportation de véhicules hors du continent africain.

Selon Mohamed Mostefai, directeur des industries mécaniques au ministère de l'Industrie, l'ensemble de ces conventions visent à renforcer la sous-traitance industrielle nationale, à améliorer le taux d'intégration locale et à consolider les bases d'une véritable industrie automobile algérienne, conformément aux orientations du président Abdelmadjid Tebboune. L'objectif est de réduire les importations, de créer des emplois qualifiés et de dynamiser la production locale.

Le champ des équipements médicaux a également été marqué par une avancée notable : la société algérienne Somemi Plus a conclu un accord de 5 millions de dollars avec l'entreprise américaine Carpathia, pour l'exportation de dispositifs médicaux vers les États-Unis. Enfin, dans le secteur automobile, un partenariat a été signé entre BAIC Algérie et la société sud-africaine Feltex Automotive Trim, qui prévoit un investissement initial de 50 millions de dollars en Algérie pour la fabrication de pièces intérieures destinées aux véhicules BAIC, avec une possible extension de la fourniture à d'autres marques.

Y.H

## NÉCESSITÉ D'UNIFIER LES DONNÉES POUR RENFORCER L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DU CONTINENT

L'expert en commerce auprès de la Commission de l'Union africaine (UA), Brian Mureverwi a souligné, mardi au Palais des expositions à Alger, en marge de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), la nécessité d'unifier les données afin de renforcer l'intégration économique du continent africain.

Intervenant lors d'un panel organisé par l'UA sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), l'expert a précisé que l'unification des données dans les pays africains doit s'appuyer sur une méthodologie unifiée permettant de comparer les statistiques commerciales entre les différentes régions de manière à les rendre exploitables tant pour la recherche scientifique que pour la prise de décision.

Pour l'expert, l'unification des données permet aux chercheurs d'approfondir l'étude de secteurs spécifiques, tels que l'agriculture et l'industrie, en s'appuyant sur des indicateurs détaillés favorisant

l'analyse, car ce sont là des objectifs que poursuit l'UA avec ses partenaires internationaux.

Il a ajouté que la mise à disposition d'une base de données précise et unifiée permettrait aux décideurs et chercheurs d'élaborer des politiques plus efficaces en faveur du commerce intra-africain.

Les intervenants à ce panel ont, pour leur part, relevé un déficit important en données relatives à la diversité culturelle en Afrique, soulignant que ce manque entrave l'évaluation de la valeur réelle de cette richesse sur le continent.

A ce propos, ils ont appelé à accroître le financement local de la recherche et à garantir l'accessibilité des données au service des secteurs vitaux de l'Afrique, insistant sur la nécessité que la recherche scientifique soit africaine dans sa propriété et dans ses priorités, afin d'éviter que des agendas extérieurs ne dominent les processus de développement.

Appel à adopter des stratégies

plus efficaces dans les négociations avec les partenaires internationaux

Lors d'un panel de discussion organisé en marge de la Foire sur la thématique "Relations afro-américaines : transformer les changements politiques en opportunités stratégiques", l'accent a été mis sur la nécessité pour l'Afrique d'adopter des stratégies plus efficaces dans ses relations avec ses partenaires internationaux, et ce, afin de profiter davantage de ses immenses ressources et richesses.

Les interventions, qui se sont déroulées en présentiel et par visioconférence, ont souligné que le continent n'est plus un simple récepteur ni un partenaire secondaire dans le monde, mais qu'il est devenu un "partenaire incontournable" dans les questions mondiales, à tous les niveaux, y compris dans les domaines de la transformation numérique, de l'économie verte et de la sécurité climatique.

L'ancienne représentante régio-

nale de l'UA aux Etats-Unis, Mme Hilda Suka-Mafudze, a affirmé dans son intervention que "le continent africain ne doit pas seulement être présent à la table des affaires mondiales, mais doit participer à l'élaboration de l'agenda et à la définition des priorités".

L'Afrique "apporte une valeur inestimable à la table des négociations, grâce à ses ressources minières, sa transformation numérique et ses écosystèmes qui préservent la stabilité climatique pour l'humanité tout entière", a-t-elle souligné.

Pour sa part, l'experte américaine en droit de la sécurité et en relations internationales, Johanna Leblanc, a mis en avant la nécessité d'établir des alliances solides entre les pays africains, et ce, afin de converger les vues et renforcer la capacité de négociation, soulignant que "la voix d'une alliance est toujours plus forte et plus influente que celle d'un seul pays".

RE

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

### KOUIDRI EXAMINE AVEC UNE DÉLÉGATION NIGÉRIANE DE HAUT NIVEAU LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, mardi, une délégation nigériane de haut niveau, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération dans le secteur, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue l'état du secteur de l'industrie pharmaceutique

dans les deux pays et examiné la possibilité d'approvisionner le marché nigérien en médicaments et équipements médicaux algériens.

Au terme de la rencontre, il a été convenu de signer, mercredi, un accord de partenariat pour une valeur de 100 millions de dollars, entre "Saidal" et un groupe pharmaceutique nigérien pour approvisionner le marché nigérien en médicaments fabriqués par le groupe public.

Les deux parties sont convenues également d'établir un partenariat algéro-nigérien qui débutera, dans une première phase, par le conditionnement secondaire de médicaments, avant de passer, dans la deuxième phase, au transfert de technologies et à l'échange d'expertises entre les deux pays dans le secteur de l'industrie pharmaceutique et du médicament.

RE

## BECHAR

## DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS ET DES CANTINES POUR LA NOUVELLE RENTRÉE

En prévision de l'année scolaire 2025/2026, la wilaya de Béchar met en place de nouvelles infrastructures éducatives afin d'accueillir les élèves dans des conditions optimales.

Par Ikram Haou

La direction locale de l'éducation a annoncé que cette rentrée verra l'ouverture de nouveaux établissements couvrant les trois niveaux d'enseignement : primaire, moyen et secondaire. Il s'agit de deux écoles primaires, trois collèges d'enseignement moyen (CEM), vingt et une classes d'extension pour le cycle primaire ainsi que



deux autres pour le cycle secondaire. Concernant la restauration scolaire, seize cantines sont déjà prêtes, tandis que dix-huit autres structures similaires sont actuellement en cours de réalisation dans différentes communes de la wilaya. La capacité de chaque cantine est estimée entre 200 et 300 repas par jour.

Ce programme, décrit comme ambitieux, comprend également la construction et l'équipement de quatorze écoles primaires (dont huit en chantier), de cinq CEM et de cinq lycées répartis entre Béchar, Abadla et Kenadsa.

Pour rappel, la wilaya de Béchar compte actuellement 204 établissements scolaires, dont 133 écoles primaires, 48 collèges et 23 lycées, mobilisant un total de 5 194 enseignants.

I.H

## SAÏDA QUINZE PROJETS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Des travaux d'infrastructures et d'équipements publics engagés dans plusieurs communes de la wilaya

La wilaya de Saïda a engagé quinze nouveaux projets de réhabilitation destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens et à répondre à leurs besoins quotidiens, ont indiqué les autorités locales.

Ces projets concernent plusieurs communes, notamment celles des daïras d'El-Hassasna, d'Aïn El Hedjar, d'Aïn Skhouna, d'Aïn Soltane et de Youb. Selon les responsables, les travaux sont déjà en cours et leur taux d'avancement varie entre 20 % et 85 %.

Les opérations menées portent sur l'aménagement des routes et l'installation de l'éclairage public, en particulier dans le quartier Ameur Mohamed (commune d'El-Hassasna), ainsi que sur la réhabilitation de la route reliant Aïn El Hedjar au village Benouiss. Un réservoir d'eau est également en cours de réhabilitation dans la commune d'El-Maâmoura afin de renforcer la capacité de stockage, tandis que le réseau d'eau potable est en cours de renouvellement dans la commune de Youb.

D'autres travaux concernent la réalisation de réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable pour 400 lots de terrain à caractère social, la construction d'une annexe du CEM Abdeldjebar Mâamar au village Bouchikhi Miloud (commune d'Aïn Soltane), l'aménagement du stade communal, la réhabilitation de l'école primaire Bakhouda Abdelkader et la mise en place d'un centre de proximité pour le stockage des céréales à Aïn Skhouna. S'ajoutent à cela le renouvellement du réseau d'assainissement du quartier Lahrache Djelloul et l'extension du lycée Cheikh Belkebir. Dans la commune de Doui Thabet, vingt locaux artisanaux situés dans des écoles primaires sont en cours d'aménagement et de transformation. Par ailleurs, le cimetière des martyrs de la commune de Youb a également fait l'objet d'une réhabilitation. Ces différents projets d'aménagement, actuellement en cours, devraient contribuer de manière significative à l'amélioration de l'environnement urbain et rural de Saïda et, par conséquent, à l'élévation du niveau de vie de ses habitants.

I.H

## TISSEMSILT PRODUCTION DE PLUS DE 190.000 QX DE CÉRÉALES

La wilaya de Tissemsilt a enregistré une production de plus de 190.000 quintaux (qx) de différentes variétés de céréales au titre de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris récemment auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Selon Aïcha Bouzara, cheffe du bureau de Vulgarisation agricole, cette récolte a été obtenue sur une superficie de 56.000 hectares. Elle a indiqué que les cadres et les techniciens de la DSA ont accompagné les agriculteurs à travers des orientations techniques, des programmes de vulgarisation et de formation, ainsi que la mise à disposition de semences et d'engrais subventionnés en vue d'assurer un meilleur rendement. Le responsable a indiqué que la production de blé dur a représenté la plus grande part de la récolte engrangée, avec plus de 174.000 qx sur une superficie de 41.000 hectares, suivie par l'orge avec plus de 20.000 qx, tandis que le reste de la production, à savoir près de 2.000 qx, est réparti entre le blé tendre et l'avoine. Elle a ajouté que cette pro-



duction dépasse largement celui enregistré en 2024 (près de 53.000 qx) et ce, grâce à plusieurs facteurs, dont la bonne préparation des sols, la quantité de pluie considérable enregistrée comparative-ment à l'année précédente et l'extension des superficies irriguées dans les exploitations agricoles des communes de Tissemsilt, Ammari et Khemisti. A noter que la wilaya de

Tissemsilt bénéficie actuellement de projets de réalisation de sept centres de proximité pour le stockage des céréales, en plus d'un silo métallique d'une capacité de 200.000 qx dans la zone de Sidi-Mansour (commune de Khemisti), dans le cadre du renforcement des capacités de stockage.

RR

## CONSTANTINE UNE MAISON DE L'ARTISANAT ET DEUX POLYCLINIQUES POUR TRÈS BIENTÔT

La wilaya de Constantine se dotera, dès le 1er novembre prochain, de nouvelles infrastructures relevant des secteurs du tourisme et de l'artisanat ainsi que de la santé, avec l'entrée en exploitation de la maison de l'artisanat ainsi que de deux polycliniques, a annoncé mardi le wali, Abdelkhalek Sayouda. La maison de l'artisanat, sise au quartier Bab El Kantara, au chef lieu de wilaya et dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 85 %, sera opérationnelle en novembre prochain, a indiqué le responsable dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection consacrée à divers projets de développement. Ce projet, a-t-il souligné, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accompagner les artisans et à leur offrir des espaces modernes dédiés à l'exposition et à la commercialisation de leurs produits. Parallèlement, une Cité des arts et de l'artisanat est en cours de réalisation au niveau de la circonscription administrative Ali Mendjeli. Elle devra constituer un espace destiné à promouvoir et à préserver le patrimoine matériel lié aux métiers artisanaux. In situ, le wali a insisté, sur « la nécessité d'intensifier les efforts et de mobiliser davantage d'équipes afin d'accélérer la cadence des travaux et permettre la réception de ce projet dans les meilleurs délais ». Dans

le domaine de la santé, une polyclinique sera mise en service le 1er novembre à la cité Retba, dans la commune de Didouche Mourad. L'infrastructure enregistre un taux d'avancement de travaux de l'ordre de 83 %. A la même date, une autre polyclinique ouvrira ses portes à la cité 3300 logements, dans l'extension Sud de la circonscription administrative Ali Mendjeli, dont les travaux sont réalisés à hauteur de 80 %.

Les travaux de réalisation d'autres projets programmés pour l'année 2026 se poursuivent également, parmi lesquels un nouvel hôpital d'une capacité de 120 lits à la commune d'El-Khroub, ainsi qu'une polyclinique à la cité 4000 logements dans la commune d'Aïn Abid (taux de réalisation 45 %), et une autre au niveau de l'extension ouest de la circonscription administrative Ali Mendjeli (taux de réalisation 35 %). A l'issue de cette visite d'inspection, M. Sayouda a souligné que « ces projets traduisent la volonté de l'Etat à répondre aux attentes des citoyens s'agissant de la santé, le logement et l'artisanat, et visent à améliorer le cadre de vie des populations tout en renforçant l'attractivité de la wilaya en tant que pôle urbain et économique intégré ».

RR

## FISCALITÉ AU NIGÉRIA

# UNE TAXE SUR LES CARBURANTS ATTISE LA COLÈRE SOCIALE

Le projet du gouvernement nigérian d'instaurer une taxe de 5 % sur les produits pétroliers provoque une vive contestation sociale dans un contexte économique déjà tendu. Depuis son arrivée au pouvoir, le président Bola Tinubu multiplie les réformes fiscales pour financer le développement, mais celles-ci peinent à convaincre une population confrontée à une inflation persistante, avoisinant les 22 %.

Par Rihab Taleb

Dans un communiqué publié le lundi 8 septembre, le Trade Union Congress (TUC), l'une des principales centrales syndicales du pays, a menacé de déclencher une grève nationale si la taxe venait à être appliquée. Le syndicat dénonce une mesure injuste et mal pensée, qui alourdirait encore le fardeau des citoyens déjà éprouvés par la flambée des prix. Selon le TUC, les Nigériens sont déjà accablés par la hausse du coût de la vie, et une telle fiscalité ne ferait qu'aggraver leur situation.

Peter Obi, ancien candidat à la présidentielle et figure de l'opposition, a pour sa part appelé au report de cette taxe, estimant qu'elle ne devrait entrer en vigueur qu'une fois des améliorations tangibles constatées par la population. Il a souligné que les Nigériens étouffaient déjà sous le poids des réformes économiques successives.

Cette taxe, prévue par le Nigeria Tax Administration Act, doit être calculée sur le prix de détail de l'essence et du diesel. Elle s'appliquerait à tous les produits fossiles taxables fournis ou produits sur le territoire nigérian, et serait perçue au moment de la vente. Le kérosène, le gaz de pétrole liquéfié (GPL), le gaz naturel comprimé (GNC) ainsi que les énergies renouvelables en sont toutefois exclus.

Le gouvernement défend ce projet en affirmant qu'il constitue un instrument à long terme pour financer les infrastructures, sécuriser les corridors logistiques et réduire les coûts de transport. Selon l'exécutif, les fonds collectés devraient contribuer à faire baisser le prix des denrées alimentaires et à améliorer le quotidien des citoyens.

Cependant, depuis la suppression des subventions sur le carburant et la dévaluation du naira, les prix des produits pétroliers et alimentaires ont fortement augmenté. Bien que l'inflation ait légèrement reculé à 21,8 % en juillet, elle demeure l'une des plus



élevées de la sous-région.

Face à cette situation, le TUC a lancé un ultimatum de 14 jours au gouvernement pour abandonner le projet. À défaut, une mobilisation nationale pourrait être déclenchée, avec le risque de paralyser le pays.

Cette stratégie s'inscrit dans l'ambition du président de renforcer la mobilisation fiscale afin de soutenir le développement et de répondre aux besoins structurels du Nigéria.

R.T

## SECTEUR AURIFÈRE DOROPPO, LE PROJET GRANDIOSE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Le groupe australien ResoluteMining, déjà présent en Afrique de l'Ouest avec les mines d'or Syama au Mali et Mako au Sénégal, poursuit son expansion régionale grâce au projet Doropo en Côte d'Ivoire. La mise en exploitation de ce site, attendue pour 2028, devrait porter la production totale de l'entreprise à environ 500 000 onces par an.

Le 8 septembre, la compagnie a annoncé une révision à la hausse des ressources minérales de Doropo, qui atteignent désormais 4,4 millions d'onces, soit environ 136 tonnes d'or. Cette progression, estimée à un million d'onces supplémentaires par rapport aux chiffres communiqués en 2024, survient quatre mois après l'acquisition du projet auprès d'AngloGold Ashanti pour 373 millions de dollars. Avec une telle augmentation, les ressources affichent une croissance de 28 %, renforçant l'attractivité de l'actif.

ResoluteMining conduit actuellement une mise à jour de l'étude de faisabilité définitive (DFS). La société estime que si les nouvelles ressources identifiées peuvent être converties en réserves exploitables, la durée de vie de la mine, initialement fixée à dix ans, pourrait être prolongée d'au moins cinq années supplémentaires. Une actualisation des réserves est prévue d'ici fin 2025.

Pour rappel, l'étude de faisabilité publiée en 2024 décrivait un site capable de produire en moyenne 167 000 onces par an, pour un investissement équivalent au coût d'acquisition, soit 373 millions de dollars.

Selon Chris Eger, directeur général de ResoluteMining, cette croissance des ressources témoigne d'un potentiel considérable pour Doropo. Il a précisé que les travaux d'optimisation en cours, ainsi que la mise à jour des réserves et de l'étude économique du projet, devraient être finalisés avant la fin de l'année.

Au-delà des ambitions de l'entreprise, le projet s'inscrit dans les objectifs nationaux de la Côte d'Ivoire, dont les autorités souhaitent porter la production aurifère à 100 tonnes par an d'ici 2030, contre environ 58 tonnes en 2024. Si la décision finale d'investissement est prise comme prévu fin 2025, sous réserve de l'obtention du permis d'exploitation, Doropo pourrait constituer une contribution décisive à cette stratégie et renforcer la place de l'or ivoirien sur la scène mondiale.

S.N.O

## FINANCEMENT AGRICOLE LE SÉNÉGAL À LA RECHERCHE DE 143 MILLIONS DE DOLLARS

Par Salim Nait Ouguelmim

La Banque Agricole du Sénégal (LBA) lance une opération ambitieuse afin de réunir 80 milliards de FCFA, soit environ 143 millions de dollars, destinés à soutenir un secteur agricole vital mais encore largement sous-financé. Pour y parvenir, l'institution recourt à une titrisation de créances, baptisée « FCTC Croissance Agricole », ouverte à la souscription du 28 août au 26 septembre sur le marché financier de l'UEMOA. L'émission obligataire se compose de deux volets : une tranche senior de 60 milliards de FCFA offrant un rendement de 8 %, et une tranche mezzanine de 20 milliards de FCFA rémunérée à 9 %. Les titres, d'une durée de sept ans, prévoient un remboursement semestriel du capital et des intérêts. Les agences de notation régionales ont attribué la note AAA avec perspective stable à la tranche senior et AA+ à la tranche mezzanine. Pour rassurer les investisseurs, plusieurs

dispositifs de sécurité sont mis en place, dont un surdimensionnement des actifs, un portefeuille de réserve et une garantie de l'État du Sénégal, inscrite dans la loi de finances. Une cotation à la BRVM est également prévue pour garantir la liquidité des titres.

Le montage financier est orchestré par KF Titrisation, avec l'appui d'Invictus Capital & Finance et Development Finance Advisory. La distribution est confiée à un syndicat de Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI). Fondée en 1984 sous le nom de Caisse Nationale de Crédit Agricole, LBA est aujourd'hui la principale banque sénégalaise spécialisée dans le financement du monde rural. Avec près de 40 agences réparties sur l'ensemble du territoire, elle concentre ses activités sur l'agriculture, la pêche et l'agro-industrie. Classée onzième parmi les établissements financiers du pays, elle avait accordé à la fin de l'année 2024 plus de 306 milliards de FCFA de crédits à l'économie. C'est une partie de ce portefeuille que la banque met en titrisation, afin d'obtenir de nouvelles liquidi-

tés, de réduire son exposition au risque et de se donner davantage de marge pour octroyer de nouveaux prêts.

Ce recours au marché financier illustre l'enjeu majeur du financement agricole au Sénégal. Alors que ce secteur représente environ 15 % du PIB et mobilise 22 % de la population active, il ne reçoit que 3 % des crédits bancaires. La titrisation apparaît donc comme un levier stratégique pour corriger ce déséquilibre et renforcer la souveraineté alimentaire du pays.

Ces dernières années, LBA a multiplié les partenariats internationaux. Elle est devenue la première banque commerciale sénégalaise accréditée par le Fonds Vert pour le Climat et a obtenu en 2024 un prêt de 30 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement pour soutenir des projets liés à l'irrigation, au stockage et à la mécanisation agricole. Cette diversification des sources de financement confirme la volonté de l'établissement d'accompagner durablement la transformation du secteur rural.

S.N.O

## BOURSE DE TOKYO RECORD DU NIKKEI AU-DELÀ DES 44.000 POINTS DANS LE SILLAGE DE WALL STREET

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a battu mardi un nouveau record en séance, dépassant le cap des 44.000 points, à l'unisson de marchés mondiaux dopés par la perspective de baisses de taux de la banque centrale américaine (Fed). Vers 00H30 GMT, l'indice vedette de la place tokyoïte grimpa de 0,86% à 44.021 points, après s'être hissé à 44.074,35 points dans les premiers échanges. La Bourse japonaise se renforçait dans le sillage des gains enregist-

trés la veille à Wall Street, à l'unisson des Bourses européennes. Les marchés d'actions surfent sur les chiffres décevants de l'emploi américain en août publiés la semaine dernière, qui ont renforcé les attentes d'une politique monétaire plus souple de la part de la Fed afin de soutenir l'activité. Vers 00H30 GMT, la monnaie japonaise progressait de 0,19% face au billet vert, à 147,23 yens pour un dollar.

RE

## CONSEIL DE SÉCURITÉ

## BENDJAMA PLAIDE POUR UN PROCESSUS DE CONSULTATION « INCLUSIF » POUR DES OPÉRATIONS DE PAIX PLUS EFFICACES

*Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a plaidé mardi en faveur d'un processus de consultation « inclusif » à même de donner lieu à des opérations de paix plus efficaces.*

« Nous en sommes à un tournant dans les opérations de paix de l'ONU en raison des conditions de sécurité en pleine évolution et des temps difficiles que traverse notre organisation », a indiqué Bendjama, lors de son intervention à une réunion au Conseil de sécurité de l'ONU sur les opérations de maintien de la paix.

### Améliorer la performance des opérations de paix

Rappelant que le pacte pour l'avenir a donné le ton l'année dernière en recommandant de mener une étude de toutes les opérations de paix, il a appelé à « engager un processus de consultation inclusif qui déboucherait sur une étude complète donnant lieu à des opérations de paix plus efficaces adaptées à leurs objectifs ».

A cet égard, le représentant de l'Algérie a mis en exergue un certain nombre de points parmi lesquels le mandat, qui « doit prendre en compte un certain nombre de considérations afin d'être à la hauteur des besoins ». « Le point de départ pourrait être les résolutions de renouvellement des mandats que le Conseil adopte régulièrement, trop souvent avec seulement des ajustements d'ordre technique minime », a-t-il suggéré, relevant que « ces adoptions devraient prendre en compte la situation sur le terrain ainsi que les initiatives en cours visant à améliorer la performance des opérations de paix ».

### Mettre en branle des partenariats multidimensionnels

Bendjama a ensuite évoqué « l'impartialité de la délégation porte-plume », mettant l'accent sur le fait que « sa capacité à dépasser les opinions de son pays sur le dossier à l'examen est essentielle ». « Rédiger les résolutions sur le dossier sur un pays dans lequel une opération de paix est déployée s'ac-



compagne d'une responsabilité particulière de prendre en compte les points de vue de tous les membres pour concourir à une solution pérenne au conflit inscrit à l'ordre du jour du Conseil », a-t-il notamment ajouté.

En deuxième lieu, Bendjama a dit croire en le pouvoir des partenariats, soulignant que « l'application à la lettre du chapitre 8 de la charte de l'ONU s'impose en particulier dans le contexte actuel marqué par la réforme et l'examen ». Toutefois, a-t-il poursuivi, « nous devons innover davantage et dépasser les approches traditionnelles de ces dernières années et de ces dernières décennies afin de mettre en branle des partenariats multidimensionnels ».

L'Algérie a formé ces dernières décennies plus de 17.000 agents africains de plus de 30 pays

Ainsi, Bendjama a appelé à « forger des partenariats renforcés

tout d'abord avec le pays hôte pour renforcer l'appropriation nationale et avec les acteurs régionaux (comme) l'Union africaine (UA) qui ne devrait pas être perçue seulement comme un acteur militaire peu coûteux (...) mais plutôt comme un partenaire stratégique ». « Ces partenariats doivent également être établis par des mécanismes trilatéraux, à savoir que les Etats membres pourraient mettre à la disposition de l'ONU ainsi que des pays fournisseurs de contingents, leurs expériences nationales », a-t-il soutenu. A cet égard, le diplomate a réitéré la volonté de l'Algérie d'« œuvrer aux côtés de l'ONU et des pays fournisseurs de contingents militaires et de policiers en matière de renforcement des capacités et de partage d'expérience comme cela a été annoncé lors de la dernière réunion ministérielle sur le maintien de la paix à Berlin ». Dans ce contexte,

il a rappelé que l'Algérie a « formé ces dernières décennies plus de 17.000 agents africains de plus de 30 pays ».

En dernier lieu, Bendjama a indiqué que la rentabilité doit être le maître mot, expliquant que « les difficultés financières actuelles devraient être vues comme une occasion à saisir et un catalyseur de réforme afin d'améliorer le fonctionnement des opérations de paix ». Il a néanmoins appelé à établir « une distinction claire entre la rentabilité, l'établissement de priorité dans les ressources et des coupes budgétaires aveugles ». En Conclusion, le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU a indiqué que « les opérations de paix demeurent un outil essentiel de maintien de la paix et de la sécurité internationales ».

RI

## FRANCE

## ENREGISTREMENT DE NOUVEAUX ACTES ISLAMOPHOBES

Des têtes de cochons ont été retrouvées mardi matin devant 9 mosquées à Paris, Montreuil, Montrouge, Gentilly et dans d'autres villes, suscitant une vive émotion et l'indignation au sein de la communauté musulmane, ont rapporté des médias.

Une enquête a été ouverte pour « provocation à la haine aggravée par la discrimination en raison de l'appartenance à une race ou une religion », et confiée à la brigade criminelle de la préfecture de police.

Au total, au moins neuf têtes ont été retrouvées, « quatre à Paris et cinq en petite couronne », a détaillé le préfet de police de Paris Laurent Nuñez lors d'un point presse, disant ne pas exclure « qu'on en découvre d'autres ».

Alors que l'enquête se poursuit, des responsables religieux et politiques appellent à la protection des lieux de culte. Ainsi, le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, a dénoncé « une nouvelle et triste étape dans la montée de la haine anti-musulmane » et a appelé à une prise de conscience collective face à la banalisation de la haine.

« La Grande Mosquée de Paris condamne avec la plus grande fermeté les actes islamophobes perpétrés cette nuit », qui « visent à diviser notre communauté nationale », a-t-il affirmé dans un communiqué, appelant « à une prise de conscience et à une solidarité nationale contre cette trajectoire de péril ».

De son côté, le coordinateur de LFI, Ma-

nuel Bompard, a déclaré que « l'islamophobie est un cancer de la société. Soutien à nos compatriotes musulmans encore une fois visés ».

Les actes racistes et de haine envers les musulmans ont fortement augmenté depuis le début de l'année, selon les chiffres officiels. Sur la période courant de janvier à mai 2025, il a été relevé un triplement des atteintes aux personnes à caractère islamophobe par rapport à 2024.

Au total, 145 actes islamophobes ont été enregistrés, contre 83 en 2024 sur la même période. Les atteintes aux personnes ont augmenté de 209% à 99 au total, contre 32 faits recensés en 2024.

RI

### RIEN N'ARRÊTE L'ENTITÉ SIONISTE

## ATTAQUE CONTRE DES DIRIGEANTS DU HAMAS À DOHA

Une attaque sioniste a été perpétrée mardi à Doha, la capitale du Qatar, contre des « hauts responsables » du mouvement de résistance palestinien Hamas, ont rapporté des médias.

Des explosions ont été entendues dans la capitale Doha avec des colonnes de

fumée aperçues au-dessus de certaines parties de la ville.

Selon les autorités qatariennes, qui ont vivement condamnés ces actes lâches, les explosions ont eu lieu dans un complexe abritant des membres du Hamas.

RI



# L'ÎLE MYSTÉRIEUSE

## (239<sup>e</sup> PARTIE)

Par Jules Verne  
(1828-1905)

Et tous se précipitèrent sur les traces du chien, entre ces grands pins qui formaient le premier rideau de la forêt. À tout hasard, Cyrus Smith et ses compagnons avaient préparé leurs armes.

Ils durent s'avancer assez profondément sous bois ; mais, à leur grand désappointement, ils ne virent encore aucune empreinte de pas. Broussailles et lianes étaient intactes, et il fallut même les couper à la hache, comme on avait fait dans les épaisseurs les plus profondes de la forêt. Il était donc difficile d'admettre qu'une créature humaine eût déjà passé par là, et cependant Top allait et venait, non comme un chien qui cherche au hasard, mais comme un être doué de volonté qui suit une idée.

Après sept à huit minutes de marche, Top s'arrêta. Les colons, arrivés à une sorte de clairière, bordée de grands arbres, regardèrent autour d'eux et ne virent rien, ni sous les broussailles, ni entre les troncs d'arbres.

« Mais qu'y a-t-il, Top ? » dit Cyrus Smith.

Top aboya avec plus de force, en sautant au pied d'un gigantesque pin.

Tout à coup, Pencroff de s'écrier :

« Ah ! bon ! Ah ! parfait !

– Qu'est-ce ? demanda Gédéon Spilett.

– Nous cherchons une épave sur mer ou sur terre !

– Eh bien ?

– Eh bien, c'est en l'air qu'elle se trouve ! »

Et le marin montra une sorte de grand haillon blanchâtre, accroché à la cime du pin, et dont Top avait rapporté un morceau tombé sur le sol.

« Mais ce n'est point là une épave ! s'écria Gédéon Spilett.

– Demande pardon ! répondit Pencroff.

– Comment ? C'est ?...

– C'est tout ce qui reste de notre bateau aérien, de notre ballon qui s'est échoué là-haut, au sommet de cet arbre ! »

Pencroff ne se trompait pas, et il poussa un hurrah magnifique, en ajoutant :

« En voilà de la bonne toile ! Voilà de quoi nous fournir de linge pendant des années ! Voilà de quoi faire des mouchoirs et des chemises ! Hein ! monsieur Spilett, qu'est-ce que vous dites d'une île où les chemises poussent sur les arbres ? »

C'était vraiment une heureuse circonstance pour les colons de l'île Lincoln, que l'aérostat, après avoir fait son dernier bond dans les airs, fût retombé sur l'île et qu'ils eussent cette chance de le retrouver.

J.V. (à suivre...)



## LES MILLE ET UNE NUITS (465<sup>e</sup> PARTIE)

Par Antoine Galland  
(1646-1715)

« Avant que d'ouvrir le coffre où étaient les feuilles, mon frère avait tué un mouton ce jour-là, l'avait accommodé et exposé hors de sa boutique selon sa coutume. Il protesta que ce que disait le vieillard était faux ; mais malgré ses protestations, la populace crédule se laissant prévenir contre un homme accusé d'un fait si atroce, voulut en être éclaircie sur-le-champ. Elle obligea mon frère à lâcher le vieillard, s'assura de lui-même, et courut en fureur jusqu'à sa boutique, où elle vit l'homme égorgé et attaché comme l'accusateur l'avait dit. Car ce vieillard, qui était magicien, avait fasciné les yeux de tout le monde, comme il les avait fascinés à mon frère pour lui faire prendre pour de bon argent les feuilles qu'il lui avait données.

« À ce spectacle, un de ceux qui tenaient Alcouz lui dit, en lui appliquant un grand coup de poing : « Comment, méchant homme, c'est donc ainsi que tu nous fais manger de la chair humaine ? » Et le vieillard, qui ne l'avait pas abandonné, lui en déchargea un autre dont il lui creva un œil. Toutes les personnes même qui purent s'approcher de lui ne l'épargnèrent pas. On ne se contenta pas de le maltraiter, on le conduisit devant le juge de police, à qui l'on présenta le prétendu cadavre, que l'on avait détaché et apporté pour servir de témoin contre l'accusé. « Seigneur, lui dit le vieillard magicien, vous voyez un homme qui est assez barbare pour massacrer les gens, et qui vend leur chair pour de la viande de mouton.

Le public attend que vous en fassiez un châtiment exemplaire. » Le juge de police entendit mon frère avec patience, mais l'argent changé en feuilles lui parut si peu digne de foi qu'il traita mon frère d'imposteur, et, s'en rapportant au témoignage de ses yeux, il lui fit donner cinq cents coups de bâton. Ensuite, l'ayant obligé de lui dire où était son argent, il lui enleva tout ce qu'il avait, et le bannit à perpétuité, après l'avoir fait exposer aux yeux de toute la ville, trois jours de suite, monté sur un charmeau. »

Mais, sire, dit en cet endroit Scheherazade à Schahriar, la clarté du jour que je vois paraître m'impose silence.

A.G. (à suivre...)



## L'IDIOT (21<sup>e</sup> PARTIE)

Par Fiodor Dostoïevski  
(1821-1881)

– Oh non ! Vous pouvez en être sûr. Mon affaire est d'un tout autre genre.

– Vous m'excuserez, mais la question m'est venue à l'esprit en vous voyant. Attendez le secrétaire ; le général est en ce moment occupé avec un colonel ; ensuite ce sera le tour du secrétaire de la société.

– Je vois que j'aurai longtemps à attendre. Dans ce cas n'y aurait-il pas un coin quelconque où l'on puisse fumer ? J'ai ma pipe et mon tabac.

– Fumer ! s'écria le domestique en jetant sur le visiteur un regard de stupeur et de mépris, comme s'il n'en pouvait croire ses oreilles. Fumer ! non ! on ne fume pas ici. C'est même honteux d'avoir une idée pareille. Ah bien ! Voilà qui est extravagant !

– Oh ! ce n'est pas dans cette pièce que je pensais fumer. Je sais bien qu'on ne le peut pas. Mais je me serais volontiers rendu pour cela dans tel endroit que vous m'auriez indiqué. C'est chez moi une habitude, et voilà bien trois heures que je n'ai pas fumé. Après tout, ce sera comme il vous plaira. Vous connaissez le proverbe qui dit : « A religieux d'un autre ordre...[13] »

– Mais comment voulez-vous que je vous annonce ? marmonna presque involontairement le domestique. – Et d'abord votre place n'est pas ici mais dans le salon d'attente, puisque vous êtes un visiteur, donc un hôte ; vous risquez de me faire attraper. Est-ce que vous avez l'intention de vous installer chez nous ? ajouta-t-il en glissant de nouveau un regard oblique sur le petit paquet qui continuait à l'inquiéter.

– Non, ce n'est point mon intention. Même si on m'invitait, je ne resterais pas ici. Je suis venu tout bonnement pour faire connaissance, et rien de plus.

– Comment ? pour faire connaissance ? demanda le domestique avec surprise et d'un air encore plus méfiant. – Pourquoi avoir commencé par me dire que vous veniez pour affaire ?

– Oh ! il s'agit d'une affaire si insignifiante que c'en est à peine une. J'ai seulement un conseil à demander. L'essentiel est pour moi de me présenter, car je suis un prince Muichkine et la générale Epantchine est, elle aussi, la dernière des princesses Muichkine. En dehors d'elle et de moi, il n'existe plus de princes de ce nom.

FD (à suivre...)



## RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

## UN LIEN INATTENDU AVEC LA SURCONSOMMATION DES BOISSONS SUCRÉES

Une étude récente publiée dans la revue *Nature Portfolio* révèle une conséquence alarmante du changement climatique : son impact potentiel sur notre alimentation, et plus particulièrement sur la consommation de sucre, avec des effets marqués chez les populations les plus défavorisées. Menés aux États-Unis, les travaux publiés lundi dernier soulignent des résultats préoccupants.

Par Yakout Abina

Selon le Dr Duo Chan, co-auteur de l'étude et chercheur à l'université de Southampton, « l'environnement joue un rôle majeur dans nos habitudes alimentaires. Le changement climatique en fait partie, avec la capacité d'influencer négativement notre santé ». Les chercheurs ont mis en évidence un lien direct entre les vagues de chaleur et l'évolution des comportements alimentaires. Lorsqu'il fait chaud, le besoin accru d'hydratation incite à consommer davantage de produits réfrigérés et sucrés, en particulier dans les régions où ce type de consommation est courant. Or, une consommation excessive de sucre ajouté est un facteur de risque majeur, associé à l'obésité, au diabète et aux maladies cardiovasculaires. Pour évaluer cet impact, les scientifiques ont analysé les données d'achats alimentaires de ménages américains entre 2004 et 2019, croisées avec des données météorologiques locales (température, vent, précipitations). Leur modélisation révèle un résultat surprenant : pour chaque hausse de 1 °C, la consommation quotidienne de sucre ajouté augmente en moyenne de 0,70 gramme par personne. Cet effet, observé dans une fourchette comprise entre 12 °C et 30 °C, s'explique surtout par une augmentation de la consommation de boissons sucrées (sodas, jus) et de desserts glacés.

Cette tendance est particulièrement marquée dans les foyers à faibles revenus et à faible niveau



d'éducation. Dans les scénarios climatiques les plus défavorables, les chercheurs estiment que les ménages les plus vulnérables pourraient consommer jusqu'à 5 grammes de sucre supplémentaire par jour d'ici la fin du siècle. Une évolution qui risque d'aggraver les inégalités sociales et sanitaires déjà existantes.

L'American Heart Association (AHA) alerte sur ces dangers. Ses recommandations fixent la limite à 36 grammes de sucre ajouté par jour pour les hommes et 24 grammes pour les femmes. Or, une seule canette de soda contient environ 40 grammes de

sucre, soit plus que la dose quotidienne recommandée pour une femme, et presque autant que celle fixée pour un homme. Selon l'AHA, la majorité des Américains consomment actuellement deux à trois fois plus de sucre que la quantité conseillée.

Autre observation : la consommation de sucre ne continue pas d'augmenter au-delà de 30 °C. Le Dr Chan avance l'hypothèse que les personnes concernées auraient déjà ajusté leur régime alimentaire à des températures plus basses, ce qui entraîne une hausse de la consommation de sucre plus tôt que prévu. « C'est

encore plus inquiétant », explique-t-il, car cela montre que l'effet du réchauffement climatique sur l'alimentation ne se limite pas aux vagues de chaleur extrêmes, mais s'exerce de manière progressive et constante à des températures modérées. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une mauvaise alimentation figure parmi les quatre principaux facteurs de risque des maladies non transmissibles – diabète, cancers, maladies cardiovasculaires – responsables de plus de 70 % des décès dans le monde, un chiffre en constante augmentation.

Y.A

## L'AFRIQUE RÉCLAME UNE JUSTICE CLIMATIQUE FACE AUX PAYS INDUSTRIALISÉS

Par Slimane Zoheir

L'Afrique, bien que responsable de seulement 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, subit de plein fouet les conséquences du dérèglement climatique. Ses populations, ses écosystèmes et sa biodiversité paient un lourd tribut, ce qui pousse ses dirigeants à exiger davantage de financements internationaux pour l'adaptation, au nom d'une véritable justice climatique. Réunis à Addis-Abeba pour le deuxième sommet continental sur le climat, organisé par l'Union africaine, les responsables africains ont réaffirmé la nécessité d'un soutien accru des pays riches. La première rencontre, tenue en 2023 au Kenya, avait déjà débouché sur la « Déclaration de Nairobi », appelant à un engagement financier plus solide des nations industrialisées. Lors de la séance inaugurale, Mahamoud Ali Youssouf, président de la commission de l'UA, a souligné l'interdépendance entre crise climatique, pauvreté, migration forcée et instabilité. Selon lui, il est paradoxal que les pays africains, dont la contribution à la pollution mondiale demeure minime, soient aujourd'hui contraints de supporter des politiques d'atténuation qui vont à l'encontre de toute équité. Un



rapport conjoint publié par Oxfam et l'Igad met en lumière le déséquilibre flagrant entre les besoins du continent et les financements réellement perçus. Entre 2013 et 2022, les huit pays membres de l'Igad (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud) n'ont reçu en moyenne que 1,7 milliard de dollars d'aide climatique annuelle, sous forme de subventions nettes. Or, ces États estiment que leurs plans nationaux nécessitent près de 41,8 milliards de dollars par an d'ici 2030, soit un écart de financement de 96 %. La directrice d'Oxfam Afrique, Fati N'Zi-Hasane, accuse sans détour les

pays industrialisés de « mettre la planète en feu » et de se soustraire à leurs responsabilités. Elle affirme que ces derniers doivent réparer les dommages causés et financer de manière juste et suffisante les mesures d'adaptation dans les pays les plus touchés. Un constat partagé par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), qui rappelait récemment que 48 pays africains sur 53 sont menacés par des crues liées au climat, tandis que 40 s'exposent à des épisodes de sécheresse. Les pertes économiques dues à ces aléas représentent chaque année entre 2 et 5 % du PIB continental.

S.Z

FAUNE ET FLORE  
PROJET DE PÉPINIÈRE  
INTELLIGENTE  
À TIPAZA

La Conservation des forêts de Tipaza va réaliser un projet de pépinière moderne et intelligente, une première dans la wilaya, avec une capacité de production pouvant atteindre jusqu'à trois (3) millions de plants/an, a-t-on appris, mardi, auprès de cette institution. Le projet a franchi des étapes avancées aux plans administratif et technique, dans l'attente de faire l'objet d'un appel d'offres national dès la semaine prochaine, a indiqué le conservateur des forêts, Abdelmoumen Bounouar.

Cette infrastructure vise à renforcer le secteur forestier, en s'appuyant sur des procédés modernes et intelligents pour le développement de diverses variétés végétales, a-t-il ajouté.

La pépinière produira, dans un premier temps, un (1) million de plants/an, avant de porter progressivement sa capacité à trois (3) millions d'unités, a précisé le responsable, soulignant l'importance écologique d'un tel projet.

Le projet de pépinière, ayant bénéficié de la levée du gel en 2023, a été doté d'une enveloppe de 500 millions de DA. Il est destiné à la production de plants forestiers, ornementaux, fruitiers, mais aussi d'espèces aromatiques et médicinales.

La pépinière sera équipée de systèmes d'irrigation intelligents utilisant des technologies avancées, capables d'ajuster l'apport en eau selon les besoins de chaque plante au moment optimal, tout en tenant compte du taux d'humidité, de l'ensoleillement et d'autres paramètres naturels.

A noter que la région de Koléa a été sélectionnée pour accueillir cette pépinière pour son climat favorable, la richesse de ses sols, et l'abondance des ressources hydriques. Le projet, qui s'étendra sur une superficie globale de 17 hectares, devrait entrer en service dès l'année prochaine.

RS/APS

SCOLARITÉ ET NUMÉRISATION

# DES TABLETTES POUR MODERNISER L'ÉCOLE ET ALLÉGER LE QUOTIDIEN DES ÉLÈVES

Avec un projet innovant de numérisation, Annaba se positionne à l'avant-garde de la modernisation du système éducatif en Algérie. Lors d'une récente réunion, le wali, M. Abdelkader Djellaoui a annoncé une avancée majeure : dès la rentrée scolaire 2025-2026, 212 écoles primaires seront dotées de tablettes. Cette initiative ne se limite pas à l'introduction d'outils technologiques ; elle vise surtout à adapter l'enseignement aux exigences et aux normes du XXI<sup>e</sup> siècle.

Par Chaimaa Sadou

L'un des objectifs centraux est de réduire les contraintes physiques pesant sur les élèves. Le poids excessif des cartables, source d'inquiétudes pour les parents et les professionnels de santé, est régulièrement dénoncé pour ses effets négatifs sur la colonne vertébrale et la croissance des enfants. Grâce aux tablettes, l'ensemble des manuels et des supports pédagogiques peut être regroupé dans un appareil unique, léger et facilement transportable. Au-delà de la commodité, cette solution représente un véritable progrès en matière de santé publique.

Mais l'ambition du projet dépasse la simple diminution du poids des sacs d'école. Comme l'a souligné le wali, il s'agit d'un véritable défi éducatif : préparer les élèves à évoluer dans un monde où la maîtrise du numérique est incontournable. L'objectif est d'instaurer une véritable « culture numérique » dès l'école primaire, afin de doter les nouvelles générations de compétences technologiques qui constitueront un atout précieux pour leur avenir scolaire, professionnel et personnel. L'expérience internationale montre cependant que la réussite d'un tel projet dépend de plusieurs facteurs. La Corée du Sud illustre le potentiel d'une intégration réussie des outils numériques dans l'enseignement : cours interactifs, plateformes d'apprentissage en ligne et développement de compétences transversales comme l'esprit critique. À l'inverse, la Suède, autrefois pionnière en la matière, a choisi de réintroduire massivement les livres imprimés et l'écriture manuscrite, après avoir constaté une baisse du niveau des élèves liée à une utilisation excessive des écrans. Ces exemples démontrent que la technologie, bien utilisée, peut être un puissant levier de progrès, mais qu'un excès ou une mauvaise intégration peut produire des effets contraires. Pour Annaba, la réussite passera par une planification rigoureuse et une préparation solide des enseignants. La formation des inspecteurs et des formateurs du primaire est considérée comme une priorité. En effet, sans une maîtrise pédagogique des outils numériques, les tablettes risqueraient de n'être que des gadgets sans réelle valeur éducative. De plus, un dispositif de suivi technique a été prévu, avec la mobilisation de chercheurs chargés de garantir la maintenance et de



résoudre rapidement d'éventuels problèmes. Ce projet ne vise pas à remplacer totalement le papier. Les autorités locales rappellent l'importance des manuels imprimés, qui restent des supports fiables et durables. En parallèle de la numérisation, la wilaya a lancé une distribution massive de livres scolaires et créé 34 points de vente en partenariat avec l'Office national des publications scolaires. Ce choix illustre une approche équilibrée, alliant la flexibilité et la diversité offertes par le numérique à la solidité et à la permanence du support papier. L'introduction des tablettes à An-

naba n'est donc pas seulement une innovation technique, mais une transformation en profondeur de l'éducation. Derrière la volonté de soulager les cartables se dessine une vision plus ambitieuse : former une génération capable de s'épanouir dans un univers numérique, sans renoncer aux fondements classiques de l'apprentissage. C'est un chemin complexe, mais la détermination affichée laisse espérer une réforme portuse d'avenir, inspirée des meilleures pratiques mondiales et adaptée au contexte algérien.

C.S

## SANTÉ PUBLIQUE LE CHOLÉRA SOUS HAUTE SURVEILLANCE DANS LE NORD DE L'UGANDA

Par Yakout Abina

Depuis le 10 juillet, une épidémie de choléra sévit dans le nord de l'Ouganda, où 106 cas confirmés et quatre décès ont été enregistrés. Le ministère ougandais de la Santé a précisé que la majorité des cas se concentre dans le district d'Amuru, situé à la frontière avec le Soudan du Sud.

Selon le dernier bulletin épidémiologique national, six nouvelles infections ont été détectées au cours de la dernière semaine. Les autorités soupçonnent que la maladie pourrait avoir été importée des pays voisins, en particulier du Soudan du Sud et de la République démocratique du Congo, où les conditions de vie précaires favorisent sa propagation. Cette hypothèse a conduit au renforcement de la surveillance sanitaire le long des frontières, afin de limiter les risques d'extension de l'épidémie. Pour contenir la propagation du choléra, le ministère de la Santé a lancé une vaste campagne de sensibilisation auprès des communautés locales. Les messages diffusés insistent sur l'importance des mesures d'hygiène et de la sécurité de l'eau. La population est notamment invitée à faire bouillir l'eau avant consommation et à signaler rapidement tout cas suspect. Ces recommandations sont considérées comme essentielles pour briser la chaîne de transmission et éviter une flambée plus large.

Y.A

## COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO) APPEL À LA COOPÉRATION FACE À LA FIÈVRE DE LASSA

La deuxième Conférence internationale de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) sur la fièvre de Lassa, qui se déroule à Abidjan, en Côte d'Ivoire, a été marquée par le lancement d'un appel en faveur d'une alliance "stratégique et solidaire" des Etats ouest-africains pour endiguer les maladies émergentes, a rapporté hier mardi, l'agence ivoirienne de presse, AIP. "La coopération et la solidarité régionales doivent être le socle de la lutte contre les maladies dites émergentes", a indiqué le Premier ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, soulignant "l'impérieuse nécessité d'une réponse collective face à des virus qui ne connaissent pas de frontières". Il

a en outre rappelé que "toute épidémie localisée dans un pays de l'espace communautaire constitue une menace potentielle pour tous".

Placée sous le thème "Au-delà des frontières : renforcer la coopération régionale pour combattre la fièvre de Lassa et les maladies infectieuses émergentes", cette conférence de quatre jours ambitionne de faire de l'espace Cedeao, "un véritable bouclier sanitaire intégré", selon la même source. Le ministre ivoirien de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, a pour sa part déploré la recrudescence des cas de fièvre de Lassa dans plusieurs Etats membres de la Cedeao, "un phénomène qui soulève d'impor-

tants défis économiques et sociaux", a-t-il dit. Organisée par l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), en partenariat avec des institutions sanitaires régionales et internationales, la conférence réunit plus de 300 participants, dont des responsables de la santé publique, des chercheurs, des représentants de la société civile et des acteurs politiques. Selon les données sanitaires, plus de 65 épidémies ont été enregistrées sur le continent africain en avril 2025, y compris le choléra qui a fait plus de 6.000 décès. En Afrique de l'Ouest, la fièvre de Lassa est responsable d'environ 300.000 infections et près de 5000 décès chaque année.

RS

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 42 MORTS ET 1942 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Quarante-deux (42) personnes sont décédées et 1942 autres ont été blessées dans 1558 accidents de la route, survenus durant la période du 31 août au 6 septembre 2025 à travers le pays, indique, mardi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamansasset avec 4 morts et 8 blessés dans 6 accidents, précise la même source. Durant la même

période, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 3633 interventions pour le sauvetage de 2827 personnes d'une mort certaine, la prise en charge de 1053 autres sur les lieux et l'évacuation de 161 vers les structures sanitaires locales, déplorant toutefois 8 cas de mort par noyade en mer et 7 autres dans des réserves d'eau.

Par ailleurs, les secours de la

Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2692 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (268 incendies), Annaba (152) et Blida (142). D'autre part, le dispositif mis en place pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 180 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

RS

## PATRIMOINE ARABE ET AFRICAIN

# UN ATELIER INTERNATIONAL À ALGER POUR UNE MEILLEURE PRÉSENCE À L'UNESCO

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a lancé lundi à Alger les travaux d'un atelier international de formation consacré à l'« évaluation préliminaire des propositions d'inscription à la Liste du patrimoine mondial » pour les pays arabes et africains. Organisée du 8 au 11 septembre, cette rencontre vise à coordonner les initiatives régionales afin de définir une stratégie commune destinée à renforcer la visibilité du patrimoine arabe et africain au sein de l'UNESCO.

Par Yousra Dali

Cette session, tenue en collaboration avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, a réuni un large éventail d'acteurs : le directeur général de l'AWHF, Albino Jopela, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhar, ainsi que des représentants de l'ICOMOS, de l'UICN et d'experts venus d'une quinzaine de pays arabes et africains. Des cadres du ministère de la Culture étaient également présents. Dans son allocution, M. Ballalou a rappelé que cet atelier coïncidait avec la tenue à Alger de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). Selon lui, l'événement constitue une étape essentielle pour bâtir une vision commune autour de la sauvegarde de la mémoire collective, de la sécurité culturelle et de l'exploitation des industries créatives comme moteurs de développement durable. Il a également souligné que cette initiative s'inscrit dans le rôle historique de l'Algérie, berceau de civilisations et lieu de rencontre entre cultures africaines et arabes.

Le ministre a rappelé que l'Algérie avait actualisé en juin et septembre 2025 sa liste indicative afin d'y inclure 12 nouveaux sites candidats au classement. Une démarche qui traduit la volonté du pays d'accroître le nombre de ses inscriptions et de consolider son rôle culturel à l'échelle mondiale, en ligne avec la vision du président Abdelmadjid Tebboune, qui fait de la culture un pilier de l'Algérie nouvelle et un levier de développement, en phase avec la transition numérique et l'innovation.

Il a par ailleurs salué le rôle fondamental du Fonds pour le patrimoine mondial africain, qui contribue à former des experts, soutenir techniquement et financièrement les pays africains et assurer la mise en œuvre de la Convention de 1972 sur la protection du patrimoine culturel et naturel. M. Ballalou a néanmoins rappelé le déséquilibre persistant : seuls 122 sites sont inscrits en Afrique (8,97 %), répartis dans 38 pays, et



97 dans le monde arabe (7,77 %), couvrant 18 pays.

Albino Jopela, directeur de l'AWHF, a exprimé son appréciation pour les efforts menés par l'Algérie en faveur de la préservation du patrimoine et de l'accompagnement des experts dans l'élaboration de nouveaux dossiers d'inscription. La coordinatrice de l'atelier, Rim Kelouaze, a quant à elle présenté les objectifs et la méthodologie de la session, rappelant qu'elle faisait suite à une rencontre préparatoire de haut niveau organisée en juillet.

Lors de la première journée, les participants ont examiné des dossiers présentés par une quinzaine de pays, parmi lesquels la Tunisie, le Cameroun, le Gabon, la Guinée et le Burundi. Concernant l'Algérie, douze propositions ont été retenues, dont le parc national du Djurdjura, le parc national d'El-Kala, le site « Ighamaoune », le patrimoine archéologique de Tébéssa, les ksour de l'Atlas saharien et les Mausolées royaux de l'époque antique.

Y.D

## ARTS PLASTIQUES L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA CRÉATION ARTISTIQUE AFRICAINE

Par Malika Azeb

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a inauguré lundi dernier l'exposition de peinture intitulée « Dialogue et Créations africaines », en compagnie de la secrétaire d'État auprès du ministère des Affaires étrangères chargée des affaires africaines, Salma Bakhta Mansouri.

Cet événement artistique d'envergure, organisé dans le cadre du programme culturel accompagnant la Foire du commerce intra-africain qui se tient du 4 au 10 septembre, s'est déroulé en présence d'une délégation composée d'ambassadeurs et de représentants diplomatiques accrédités à Alger, issus de plusieurs pays africains, européens et d'Amérique du Sud, ainsi que de responsables de différentes instances de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

L'exposition prend place à la Villa Boulkine, un site patrimonial du XVIII<sup>e</sup> siècle qui accueillera prochainement le Grand Musée de l'Afrique.

Les œuvres exposées sont le fruit de la résidence artistique de quatre plasticiens africains, organisée depuis le 15 août à la Villa Abdeltif, sur les hauteurs d'Alger. L'artiste Mohamed Sleimane Labat, originaire du Sahara occidental, y présente une installation intitulée « Le jardin du phosphore

». Le Camerounais Lauriane Yougang expose quant à lui quatre toiles et une sculpture autour d'une réflexion existentielle. Le Sénégalais Ibrahim Balayara interroge la notion du temps à travers cinq toiles représentant diverses situations de vie. Enfin, la Mauritanienne Aminata Sow propose un quadriptyque dédié à la femme algérienne.

À cette occasion, le ministre de la Culture et des Arts a salué le talent et l'engagement de ces artistes, soulignant la force créatrice et fédératrice de leurs œuvres dans un lieu hautement symbolique, la Villa Boulkine, offerte par l'Algérie à l'Union africaine (UA) pour abriter le futur siège du Grand Musée de l'Afrique, qui deviendra une vitrine pour l'art du continent.

M. Ballalou a réaffirmé la volonté de son département de maintenir un cycle régulier d'ateliers de création artistique en faveur des artistes africains. Il a également insisté sur l'impact positif des circuits touristiques organisés pour les visiteurs africains, qui ont unanimement salué la beauté d'Alger.

Enfin, le ministre a rappelé la richesse des échanges entre l'Algérie et les pays africains dans de nombreux domaines, notamment sur le plan culturel, soulignant que cette manifestation commerciale panafricaine (IATF) illustre le rôle central de l'Algérie sur la scène continentale.

M.A

## MUSIQUE PORTES OUVERTES À L'ANNEXE LOCALE DE FORMATION MUSICALE DE DJELFA

Des portes ouvertes sur l'annexe de l'Institut régional de formation musicale de Djelfa sont organisées à la maison de la culture Ibn Rochd du chef-lieu de wilaya, en vue de faire connaître les spécialités assurées par cet établissement culturel.

Ces journées portes ouvertes sont initiées par l'Institut régional de formation musicale de Laghouat, relevant du ministère de la Culture et des Arts et supervisant l'annexe de Djelfa, en coordination avec la maison de la culture Ibn Rochd, a indiqué le directeur de l'Institut de Laghouat, Ahmed Laâgoun. La manifestation, inaugurée en début de semaine et qui devra poursuivre jusqu'au 18 septembre courant, a été l'occasion pour les différents et nombreux visiteurs de découvrir l'annexe, ses instruments de musique ainsi que la manière à travers laquelle les amateurs de la musique peuvent développer leurs aptitudes musicales au sein de cet établissement, a-t-il ajouté. Le cursus proposé par cette annexe, récemment créée, cible des candidats ayant atteint le niveau de la 4<sup>e</sup> année moyenne, avec une formation de six (6) ans, alors que la durée est fixée à quatre (4) ans pour les titulaires du baccalauréat. A noter que ces journées portes ouvertes connaissent une affluence remarquable de visiteurs de tous âges, venus s'informer sur l'annexe et les formations qu'elle propose en matière de pratique de différents styles et instruments musicaux.

RC

## LA CULTURE ALGÉRIENNE ENDEUILLÉE DÉCÈS DU CHANTEUR HAMID MEDDOUR À L'ÂGE DE 50 ANS

Le chanteur et compositeur, Hamid Meddour, est décédé lundi à Tizi-Ouzou à l'âge de 50 ans, des suites d'une longue maladie, a annoncé l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), dont il est membre.

Natif de Tizirt (Tizi-Ouzou) en 1975, l'artiste a fait ses débuts dans le monde de la musique comme percussionniste ayant accompagné de grands chanteurs à l'image de Akli Yahiatène, Lounis Ait Menguellat, Hamidouche, Ali Ferhati et autres. Outre ses collaborations avec d'autres artistes célèbres comme Lounès Kheulou, Brahim Tayeb et le groupe Abranis, il avait participé également en tant qu'encadreur de chorales et animateur dans plusieurs manifestations culturelles notamment le Festival africain de la danse folklorique de Tizi Ouzou.

Le défunt chanteur évoquait dans ses chansons les valeurs de la paix et de la fraternité. Avec une discographie de trois albums composés, dont le dernier est sorti en 2016, l'artiste avait interprété en dehors de son répertoire plusieurs chansons connues de Cherif Kheddami, Slimane Azem, Dahmane El Harrachi ou encore Kamel Messaoudi.

RC

ASSASSINAT DE MINISTRES YÉMÉNITES

# QUAND LES MÉDIAS NORMALISENT LES CRIMES D'ISRAËL

(1<sup>re</sup> PARTIE)

*Israël a commis l'acte sans précédent d'assassiner le chef du gouvernement de Sanaa et 11 de ses ministres pour punir le Yémen de son indéfectible solidarité avec Gaza, qui en fait l'un des rares pays au monde à prendre au sérieux l'obligation de prévention du crime de génocide. Les médias, complaisants voire complices, ne jugent jamais utile de préciser que cibler une administration civile constitue un crime de guerre flagrant. Ce mutisme ne fait qu'encourager Israël à repousser toujours plus loin les limites de sa monstruosité.*

Par Alain Marshal  
In mondialisation.ca

Les martyrs du Yémen

Israël, qui perpète à Gaza et en Cisjordanie un génocide assumé et diffusé en direct depuis bientôt deux ans, et a attaqué, durant cette période, pas moins de 5 autres pays (Liban, Syrie, Yémen, Iran, Irak, sans parler de tous les pays dont il a violé l'espace aérien), a clairement revendiqué cette attaque, le ministre de la guerre Israël Katz affirmant avoir « porté un coup fatal sans précédent contre les plus hauts responsables politico-sécuritaires houthis au Yémen, dans le cadre d'une opération audacieuse et brillante [...] ». Le Yémen connaîtra le même sort que Téhéran, et ce n'est que le début. » Le doute n'est donc guère permis quant aux intentions d'Israël.

Malgré cette attaque délibérée et assumée, le mot « assassinat » était introuvable dans les médias occidentaux : la dépêche de l'AFP, reprise par Mediapart et bien des autres journaux, ne parle que de la « mort » du chef du gouvernement et de membres de son cabinet, « tués » dans les raids israéliens, comme si le lien de causalité entre les bombardements et les décès était indirect. L'AFP reprend à son compte les qualificatifs de « houthis », « rebelles » et « soutenus par l'Iran », rappelant que « Le pouvoir yéménite internationalement reconnu, chassé de Sanaa, a son siège à Aden, la grande ville du Sud. » Sans préciser que le régime d'Aden, soutenu par l'Arabie Saoudite (qui mène elle-même une guerre génocidaire contre le Yémen depuis 2015, avec l'appui de l'Occident), a autant de légitimité à représenter le Yémen et sa population que n'en avait le Kuomintang, basé à Taïwan, à occuper le siège de la Chine à l'ONU (ce qu'il a pourtant fait de 1945 à 1971).

De plus, l'action d'Israël était rationalisée voire légitimée, l'AFP affirmant de manière péremptoire que les frappes contre le Yémen intervenaient « en riposte aux tirs de missiles et de drones des rebelles contre le territoire israélien ». Quant à ce qu'affirme le Yémen lui-même, à savoir que ses attaques ne sont qu'une riposte visant à mettre un terme au génocide perpétré à Gaza et au blocus qui soumet ses deux millions d'habitants à la famine, l'article prend ses distances et en laisse l'entière responsabilité aux Houthis : « les houthis affirment lancer ces attaques en 'solidarité' avec les Palestiniens de la bande de Gaza, en proie à la guerre déclenchée par l'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023. »

Le schéma est récurrent : ce que dit Israël, si grotesque que ce soit, est pris pour argent comptant (Israël ne fait que se défendre, ripostant contre le Hamas, contre le Yémen et contre toute l'humanité si besoin), tandis que ce qu'affirment ses adversaires, même quand cela relève de l'évidence, est sujet à caution, et mis entre



guillemets pour s'en désolidariser. En filigrane, le sous-entendu est que les Israéliens ne seraient pas ciblés en tant qu'occupants qui dépossèdent les Palestiniens de leurs droits et les soumettent à une extermination méthodique, mais en tant que Juifs, par pur antisémitisme ou par haine de la « liberté » et des « valeurs occidentales », discours récurrent des Reagan, Bush et autres Netanyahu. Côté médias et société civile, les voix dites « réactionnaires » (BFM TV, CNews, etc.) reprennent ouvertement ce vocabulaire à leur compte, tandis que celles dites « progressistes » le disent en général de manière implicite, même si la CGT l'a proclamé en toutes lettres dans son magazine Ensemble, la Vie Ouvrière n° 19 du mois de novembre 2023, qui évoquait « l'action ignoble » du Hamas le 7 octobre, dénonçant, au sujet de de la rave party Nova, tenue aux portes du camp de concentration de Gaza, un ciblage « par le fanatisme religieux [de] la jeunesse et [de] l'expression de la liberté [...] ». Au moins 260 personnes tuées, par balle ou à l'explosif, parce qu'elles étaient juives ».

☐ Lire également 700 jours de génocide à Gaza : les statistiques de l'horreur : Près de deux ans après le déclenchement par Israël de sa « solution finale » au problème palestinien, Gaza subit le pire désastre humanitaire de l'histoire contemporaine. Dans un rapport publié en septembre 2025, Euro-Med Human Rights Monitor révèle des chiffres accablants : mortalité massive, destructions à grande échelle, famine organisée, déplacements forcés et crimes de guerre systématiques.

Dans un article récent, Edwy Plenel lui-même qualifiait la campagne israélienne génocidaire à Gaza de « guerre israélienne de riposte au 7-October », un propos négationniste manifeste qui oc-

culte plus de cent ans d'histoire du sionisme, ce mouvement colonial visant explicitement à l'expulsion — voire à l'anéantissement — du peuple autochtone, condition sine qua non de son succès. La destruction totale de la bande de Gaza et la volonté de la vider de sa population s'inscrivent clairement dans la continuité du nettoyage ethnique de la Nakba (1948) et de la Naksa (1967), le 7 octobre n'ayant été qu'un catalyseur, un prétexte saisi machiavéliquement par le gouvernement fanatique de Netanyahu pour liquider une fois pour toutes la cause palestinienne, et œuvrer ouvertement au « Grand Israël ».

Jusqu'à-là, l'imposture du « processus de paix » avait permis à la colonisation de progresser lentement mais sûrement, mais l'heure est maintenant à la « solution finale ».

La complicité des médias dans la liquidation de la cause palestinienne ne date pas du 7 octobre, et plutôt que de reconnaître leurs fautes, ils persistent dans le déni, alors même que les Israéliens ont tombé le masque et affirment plus clairement que jamais qu'ils ne toléreront jamais d'Etat palestinien ou de souveraineté palestinienne, même symboliques.

De même qu'ils bafouent l'histoire pour complaire à la propagande sioniste, nos journalistes n'ont pas la moindre considération pour le droit international, sans quoi ils préciseraient que cibler une direction politique, même non reconnue par la communauté internationale, même en temps de guerre, est un crime manifeste. Israël Katz souligne fièrement le caractère « sans précédent » de ces assassinats, et assume pleinement le fait de frapper des civils, mais nos « journalistes » n'en ont cure. Ils ont parfaitement intégré leur obligation de loyauté aux éléments de langage israéliens, allant

jusqu'à cautionner le ciblage systématique des hôpitaux (en prenant au sérieux l'existence alléguée de centres de commandement du Hamas), des personnels médicaux et même des journalistes (en accordant du crédit à leurs liens imaginaires avec la Résistance palestinienne), le corporatisme n'étant plus de mise lorsqu'il s'agit de couvrir les crimes de guerre et crimes contre l'humanité de l'armée d'occupation, bras armé de l'impérialisme occidental. Rappelons que l'attaque contre les bipeurs du Hezbollah a été encensée par nos médias, jusqu'à Mediapart, qui l'a qualifiée de « coup de génie tactique des militaires et espions israéliens » (avant de se rétracter discrètement, parlant de simple « succès stratégique »). Pourtant, par ses implications qui transforment potentiellement tout objet de la vie quotidienne en bombe, cet attentat terroriste est encore plus dangereux que celui du 11 septembre, risquant de transformer le monde entier en dystopie.

Pour se rendre compte du caractère inacceptable des réactions politiques inexistantes (à l'exception de l'Axe de la Résistance) et de la couverture médiatique complaisante qui ont suivi la décapitation du gouvernement yéménite, dont le rôle est purement administratif, imaginons un instant qu'un chef de gouvernement occidental et son cabinet soient ciblés par une puissance étrangère : François Bayrou en France, Friedrich Merz en Allemagne, Keir Starmer au Royaume-Uni par exemple. Imaginons même que Zelenski, dont le pays est en guerre ouverte (l'OTAN et l'UE sont considérés comme co-belligérants), soit « tué dans une frappe russe ». Qui oserait douter de l'indignation internationale que cela provoquerait ?

A.M (à suivre...)

## FOOTBALL/MONDIAL 2026

## L'ALGÉRIE ACCROCHÉE PAR LA GUINÉE (0-0), MAIS RESTE PROCHE DE LA QUALIFICATION

*L'équipe nationale de football a été accrochée par la Guinée (0-0), lundi soir, pour le compte de la huitième journée du groupe G des qualifications africaines au Mondial 2026, un résultat qui rapproche l'Algérie de la phase finale.*

Les hommes de Vladimir Petkovic se sont créés plusieurs occasions franches, notamment par Mohamed Amoura, malheureux à plusieurs reprises (14e, 38e, 50e). Mahrez, Benrahma et Gouiri ont également buté sur la défense guinéenne.

À la 7e minute déjà, l'attaquant de Wolfsburg avait été bien lancé en profondeur par Boudaoui, mais le portier adverse s'interposait. Mahrez et Benrahma ont également été impliqués dans des occasions mal conclues, tandis que la défense guinéenne restait solide.

Dominée par moments, l'Algérie a aussi tremblé, notamment à la 55e minute lorsque Youcef Atal a sauvé sur sa ligne une tentative de Guirassy après une sortie manquée de Guendouz. En fin de match, Gouiri et Chaïbi n'ont pas su concrétiser un contre bien mené (81e).

Malgré ce nul, les Verts conservent la tête du groupe G avec 19 points, soit quatre longueurs d'avance sur l'Ouganda et le Mozambique (15 pts chacun). La Guinée reste quatrième (11 pts).

Dans les deux autres rencontres de la poule G, disputées ce lundi, le Mozambique a battu le Botswana (2-0) grâce aux buts de



Witi (6e) et Faisal Bangal (71e), alors que l'Ouganda a battu la Somalie (2-0) sur des réalisations de Okello (6e, penalty) et Ssemugabi (39e). Avec 19 points, l'Algérie n'a besoin que d'une victoire sur ses deux dernières sorties, prévues en octobre prochain, pour valider définitivement son billet pour le Mondial 2026.

Un succès face à la Somalie, lanterne rouge du groupe, pourrait suffire avant la réception de l'Ouganda, qui s'annonce comme une possible "finale" pour la première place.

Pour rappel, les premiers des neuf groupes se qualifieront directement pour la phase finale de la

Coupe du Monde 2026, alors que les quatre meilleurs deuxième disputent un tournoi de barrage organisé par la Confédération africaine de football (CAF) dont le vainqueur accèdera aux barrages intercontinentaux organisés par la FIFA.

RS/APS

## GYMNASTIQUE

## L'ALGÉRIENNE NEMOUR ENGAGÉE DANS TROIS GRANDES COMPÉTITIONS EN CETTE FIN D'ANNÉE

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour sera engagée dans trois grandes compétitions en cette fin d'année, dont les championnats du monde 2025 de la discipline, prévus du 19 au 25 octobre à Jakarta (Indonésie), suivant son programme de compétition.

La médaillée d'or olympique en 2024, aux barres asymétriques, commencera par prendre part le 13 septembre, au championnat de France, à Paris, considéré comme une des étapes majeures de la discipline.

Un mois plus tard, la jeune algérienne se rendra à Jakarta, pour disputer les Mondiaux 2025, avant de se déplacer aux États-Unis, pour disputer les Mondiaux 2025 des sports féminins, prévus du 28 octobre au 2 novembre en Californie.

Agée de 18 ans et encadrée par la coach Nadia Maci, Nemour s'est très bien préparée au cours des derniers mois, pour augmenter ses



chances de performance dans chacun de ces trois grands événements, particulièrement aux barres asymétriques, qui est sa spécialité de prédilection.

RS/APS

## BOULE LYONNAISE

## L'ALGÉRIE TRIOMPHE AU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE AVEC 11 MÉDAILLES

Deux stades communaux de la wilaya de Constantine seront réceptionnés "très prochainement" après avoir bénéficié de travaux de réhabilitation, leur permettant désormais de répondre aux normes requises pour accueillir les rencontres de la Ligue 2 ainsi que celles des ligues régionales et locales de football, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Il s'agit du stade Bourtal Hassan, situé dans le quartier Daksi Abdel-Salam (commune de Constantine), qui a connu la pose d'une pelouse synthétique ainsi que la réalisation de tribunes couvertes. Lors d'une récente visite d'inspection, le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda a insisté sur "l'accélération du rythme des travaux afin d'assurer sa livraison dans les plus proches délais". Quant au stade du quartier Zighoud Youcef, dans la commune de Constantine également, il a lui aussi bénéficié de travaux de réhabilitation ayant touché ses infrastructures de base, en plus de la pose d'une pelouse synthétique. Il sera ainsi en mesure d'accueillir, dès le début de la saison sportive 2025-2026, les com-

pétitions officielles des clubs constantinois. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de revalorisation des infrastructures sportives de la wilaya, visant à améliorer les conditions de pratique du football et à offrir aux clubs locaux des équipements modernes conformes aux standards exigés, a souligné la même source. La réhabilitation du stade Bourtal Hassan a nécessité une enveloppe financière globale estimée à 155 millions DA, dont près de 120 millions DA mobilisés dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour la réalisation des tribunes, tandis que la commune de Constantine a contribué avec 35 millions DA supplémentaires destinés à la pose du tartan et la réalisation des clôtures. Pour sa part, le stade de la commune de Zighoud Youcef a bénéficié d'un financement de l'Assemblée populaire communale (APC) estimé à 56 millions DA, consacré exclusivement à la réalisation des tribunes, dans le cadre des efforts locaux visant la modernisation des infrastructures sportives.

APS

À LA MÉMOIRE  
D'ABDERRAHMANE  
MEHDAOUI

## ORGANISATION VENDREDI PROCHAIN D'UN TOURNOI AU STADE CHAHID "MOULOUD ZERROUKI" DES EUCALYPTUS

L'association nationale des Vétérans algériens (AVA) rendra hommage, vendredi, au défunt ancien sélectionneur national de football, Abderrahmane Mehdaoui, lors d'un tournoi dédié à sa mémoire, à 16h00, au stade El Chahid "Moulood Zerrouki" dans la commune des Eucalyptus à Alger, a indiqué l'AVA, mardi, dans un communiqué. Le tournoi regroupera l'équipe de l'AVA, les anciens internationaux, les amis du défunt, ainsi qu'une sélection de la presse sportive.

Les initiateurs ont voulu commémorer le 3e anniversaire du décès du regretté Abderrahmane Mehdaoui, entraîneur, enseignant, éducateur et ancien sélectionneur national, entre autres.

Feu Mehdaoui, décédé en 2022 à l'âge de 73 ans, a laissé son empreinte dans le football algérien et international. Durant sa carrière de joueur, formé au NAHD, le défunt avait porté les couleurs du CRHD et du DNC Alger. Mais c'est surtout en tant qu'entraîneur qu'il laissera son empreinte dans le football algérien et international. Il aura dirigé, pendant près de 25 ans, de nombreux clubs en Algérie, ainsi qu'en Arabie saoudite et en Libye. En sélection nationale, ayant débuté comme adjoint puis co-entraîneur, il devint sélectionneur national en 1997, puis sera rappelé en 2002. Il sera également par la suite nommé entraîneur de l'équipe nationale militaire, remportant avec celle-ci le titre de champion du monde militaire en 2011.

"Cadre du Ministère de la jeunesse et des sports, formateur et encadreur des stages, directeur de développement puis directeur de formation à la FAF, ayant consacré de nombreuses années au service du football algérien, son héritage et ses réalisations, sur et hors du terrain, et en particulier sa passion pour le foot, sa personnalité et ses qualités humaines, ne seront pas oubliées.

RS/APS

# INTERNET

## ESC@LES SUR LE NET



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

### EXPLOIT D'UN BÉNINOIS

L'histoire méconnue du Béninois qui a échappé à l'esclavage et publié son autobiographie en 1854.

On l'appelait Mahommah Gardo Baquaqua, né à Djougou (actuel Bénin) vers 1824.

Issu d'une famille musulmane, il étudiait le Coran et les mathématiques... jusqu'au jour où tout bascula.

Capturé et vendu lors de guerres locales, il fut envoyé de Ouidah au Brésil. Là-bas, à Olinda, il travailla pour un boulanger qui le battait tellement qu'il tenta... de se suicider en buvant du poison. Mais même la mort lui échappa.

Plus tard, embarqué sur un navire marchand (Lembrança), il toucha New York en 1847. Et là, coup de théâtre : des abolitionnistes américains organisèrent son évvasion de prison après une arrestation... en pleine journée !

Baquaqua ne s'arrêta pas là. Il fut envoyé à Haïti, où il apprit le français et le créole.

Puis il retourna aux États-Unis, devint étudiant au New York Central College – une première pour un Africain venu directement du continent !

En 1854, il publia à Détroit son autobiographie : The Biography of Mahommah G. Baquaqua.

C'est le seul récit connu d'un Africain réduit en esclavage au Brésil et ayant raconté lui-même son histoire.



Après 1855, on perd sa trace en Angleterre. Est-il retourné en Afrique ? Mystère...

Pourquoi son histoire est croustillante ?

Parce qu'il a failli mourir sous les coups et par suicide... mais il a survécu.

Parce qu'il a trompé ses geôliers à New York avec l'aide d'abolitionnistes.

Parce qu'il est passé d'esclave à universitaire et écrivain, une ascension impensable à l'époque. Parce qu'il incarne la mémoire africaine, brésilienne, haïtienne, américaine et européenne à lui seul.

ble à l'époque. Parce qu'il incarne la mémoire africaine, brésilienne, haïtienne, américaine et européenne à lui seul.

On nous cache trop souvent ces histoires.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook, dans Mythes, traditions, nature, le 6 septembre 2025

### LE LÉZARD QUI VOULAIT ÊTRE LION



Un jour, un petit lézard se plaignait : — Pourquoi suis-je si petit ? Pourquoi personne ne me respecte ? Si seulement j'étais un lion, tout le monde aurait peur de moi !

Alors, il partit demander conseil au vieux baobab, gardien de la sagesse.

Le baobab lui dit :

— Petit lézard, la force ne vient pas seulement de la taille, mais du courage et de la sagesse.

Mais le lézard ne voulait rien entendre. Il marcha, marcha, jusqu'à croiser le lion. Tremblant, il s'approcha et dit :

— Ô lion, je veux être comme toi ! Apprends-moi à être fort.

Le lion répondit en souriant :

— Petit lézard, si tu veux que les autres te respectent, reste toi-

même. Car même moi, le roi de la savane, je crains parfois... les petits piquants du porc-épic.

Le lézard réfléchit et comprit. La valeur ne dépend pas de l'apparence, mais de la façon dont on utilise ce que l'on a.

Depuis ce jour, il marcha fier de sa peau brillante et de sa rapidité, et tout le monde l'admira non pas parce qu'il était lion, mais parce qu'il était un lézard courageux.

MORALE : Ne cherche pas à être quelqu'un d'autre, ta vraie force est déjà en toi.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook, dans Mythes, traditions, nature, le 6 septembre 2025

### CONNAISSEZ-VOUS AUGUSTUS JACKSON ?

AUGUSTUS JACKSON, chef inventeur, a créé des recettes de glaces populaires Afro-américain, Augustus Jackson était un confiseur de Philadelphie qui a créé plusieurs recettes de crème glacée et a inventé une méthode améliorée de fabrication de crème glacée vers 1832.

Les origines de la crème glacée remontent au 4ème siècle avant JC et contrairement au folklore populaire, Augustus Jackson n'a pas inventé la crème glacée elle-même, cependant, il était un homme d'affaires accompli et a contribué à perfectionner la fabrication de la crème glacée à cette époque.

À la fin des années 1820, Augustus quitta son poste de chef à la Maison-Blanche et s'installa à Philadelphie pour créer une entreprise de restauration qui connut un franc succès. En 1832, il avait mis au point une méthode de fabrication de glace beaucoup plus efficace et moderne, dont les origines remontent à 400 av. J.-C., en Perse. Augustus découvrit que la glace, mélangée au sel, pouvait abaisser et contrôler la température de son mélange spécial d'ingrédients, pour créer de délicieuses glaces. Ces ingrédients étaient en effet mélangés de manière très créative ; il inventa plusieurs nouveaux parfums, très populaires, notamment auprès des Afro-Américains, amateurs de douceurs. Jackson créa plusieurs parfums de glace populaires qu'il distribua en boîtes de conserve aux glaciers de Philadelphie. À cette époque, de nombreux Afro-Américains possédaient des glaciers ou étaient glaciers dans la région de Philadelphie. Augustus Jackson connut le plus grand succès et ses parfums de glaces furent très appréciés.

La glace était vendue aux particuliers et aux glaciers de Philadelphie à 1 \$ le litre, un prix assez élevé à l'époque ; mais les stocks étaient rapidement épuisés chaque jour. Il fut bientôt surnommé « le père de la glace ». Tandis que d'autres tentaient d'imiter son succès, Augustus put jouir du monopole sur sa glace pendant plusieurs années, tant elle était délicieuse. Il put agrandir sa boutique, située sur Goodwater Street (aujourd'hui St. James Street) ; et à sa mort, il avait amassé une fortune qu'il légua à sa fille. Elle continua à gérer l'entreprise pendant plusieurs années et la déménagea sur Walnut Street. Cependant, elle et d'autres membres de la famille Jackson ne parvinrent pas à développer l'entreprise pour répondre à la demande, et d'autres confiseurs et traiteurs, principalement noirs, commencèrent à en fabriquer, éclipsant leur popularité. Augustus était un homme très insaisissable. Il ne semble exister aucune photo de lui, de sa glace, de son glacier ou de sa fille. Il n'a malheureusement jamais déposé de brevet pour sa méthode de fabrication, ni pour les délicieux parfums qu'il a inventés. Cependant, il existe des traces certaines de son existence et de ses réalisations. Grâce à Augustus, des millions de personnes ont connu le plaisir de la première cuillerée, ou de la première lèche, qui leur fait presque toujours sourire. Jackson fut rapidement surnommé le « père de la crème glacée » et on lui attribua parfois, à tort, le mérite d'avoir inventé la crème glacée. Bien que ce soit faux, il créa de nombreuses recettes de crème glacée populaires. Son succès commercial lui permit de devenir l'un des Afro-Américains les plus riches de Philadelphie.



Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook, dans Mythes, traditions, nature, le 6 septembre 2025



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:53	12:44	16:34	19:52	21:29

L'ÉDITORIAL DE LA REVUE EL DJEÏCH LE SOULIGNE

## L'ALGÉRIE CONTINUERA À DÉPLOYER SES EFFORTS POUR UNIFIER LA VOIX DES AFRICAINS

**L'Algérie continuera à déployer de grands efforts pour unifier la voix des Africains et la faire entendre dans les différentes enceintes internationales, souligne la revue El-Djeïch, dans l'éditorial de son numéro pour le mois de septembre.**

Sous le titre « Pour un continent sûr, stable et prospère », l'éditorial de la revue El Djeïch indique que « de par son poids économique et sa dynamique de développement, l'Algérie continue de consolider sa position d'acteur clé dans le processus de développement et d'intégration africain en accueillant, en ce mois de septembre, la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) ». Ce rendez-vous important vient refléter, selon la revue, l'engagement de notre pays et ses efforts inlassables pour renforcer les échanges commerciaux intra-africains, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ce qui aura des répercussions positives sur le développement économique et social des pays et des peuples du continent ». Elle a affirmé, dans ce sens, que l'Algérie, « sera en mesure, selon nombre d'experts économistes, de contribuer efficacement à l'accélération du rythme de l'intégration commerciale et économique du continent, grâce à ses potentialités économiques et à ses aptitudes compétitives », et ce, outre sa situation stratégique, qui la qualifie pour « jouer un rôle économique pivot qui enracine sa position de puissance économique émergente et d'acteur important du développement en Afrique ».

« L'Algérie qui, hier, avait soutenu de nombreux pays africains dans leur combat de libération pour s'affranchir du joug colonial et qui continue aujourd'hui d'apporter son appui constant aux causes justes, à leur tête la question du Sahara occidental, marque toujours de sa présence influente l'ensemble des mécanismes de l'action africaine commune », ajoute la publication, réaffirmant qu'elle est et restera un acteur actif et partie intégrante de l'effort collectif visant à relever les enjeux du développement



économique, de l'intégration continentale et de la concrétisation de la vision ambitieuse dont les contours ont été dessinés par l'Union africaine ».

Cette vision a été mise en avant par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, quand il s'est adressé aux dirigeants et responsables africains participant à la 4e édition de l'IATF 2025, en les invitant à faire de cette dernière « un nouveau départ et une ère renouvelée où nous nous donnons la main pour avancer à pas sûrs vers une Afrique forte, solidaire et prospère ». La revue souligne que l'Algérie, et à partir de sa conviction de l'étroite interdépendance entre la sécurité et le développement, déploie « des efforts considérables et joue un rôle central dans la consolidation de la sécurité et

de la stabilité sur le continent » et ce, en apportant sa contribution aux différents cadres opérationnels communs du continent en matière de coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Cette démarche a été réaffirmée, rappelle El Djeïch, par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, dans un discours adressé aux participants à l'exercice « Paix nord-africaine III » que l'Algérie a abrité en mai dernier. « L'Algérie, qui a toujours été et continue d'être une voix qui défend l'Afrique et plaide dans les différentes enceintes internationales pour les intérêts et les aspirations de ses pays et de ses peuples, tout comme elle prend compte

des problèmes et préoccupations du continent, porte également ses aspirations et ses espoirs de renaissance, de développement et de prospérité dans un climat de sécurité et de stabilité », lit-on dans l'éditorial. L'éditorial indique, à ce titre, que l'Algérie « déploie de grands efforts pour unifier la voix des Africains et la faire entendre de par le monde ». « Ce ne sont pas là des positions conjoncturelles dictées par des calculs circonstanciels, mais elles traduisent une ferme conviction qui découle de l'héritage de lutte et de l'appartenance historique et géographique de notre pays, qui en ont fait une voix écoutée et un acteur fiable pour nos frères africains », note la même source.

Cette marque de confiance s'est traduite, poursuit la revue, par l'élection de l'Algérie dans de nombreuses instances continentales, soulignant que ces responsabilités assumées par l'Algérie avec « engagement et compétence », sont « salués au demeurant par les dirigeants africains et diverses instances continentales ». « Il est certain que la place de premier plan que l'Algérie occupe sur la scène africaine est le fruit de son approche globale, complémentaire et équilibrée », qui combine « diplomatie active et efficace, développement durable, coopération sécuritaire responsable ».

Cette même approche tire sa force « des principes immuables que notre pays a fait siens » et repose sur « le respect de la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, le bon voisinage, la prédominance des solutions pacifiques sur la logique de la force ainsi que le respect des valeurs d'unité, de solidarité et d'action commune pour un continent sûr, stable et prospère », conclut l'éditorial.

RA

## LA REVUE EL DJEÏCH À PROPOS DES DERNIÈRES CAMPAGNES DE DÉSINFORMATION ELLES NE FREINERONT PAS LA VOLONTÉ DE L'ALGÉRIE DE PROTÉGER SA JEUNESSE

La revue El Djeïch a souligné dans son numéro pour le mois de septembre que les campagnes de désinformation menées par certains médias hostiles, ne freineront pas la volonté de l'Algérie de protéger sa jeunesse.

"Certains médias hostiles ont tenté d'exploiter l'incident survenu au début du mois de septembre 2025, impliquant sept enfants mineurs partis clandestinement depuis Alger, pour véhiculer une image erronée de l'Algérie, de son peuple et de ses institutions", indique la revue, notant que ces campagnes de désinformation visent à "ternir la réputation de notre pays et à discréditer les efforts de l'Etat devant l'opinion publique nationale et internationale".

La migration clandestine, écrit El Djeïch, constitue "l'un des phénomènes mondiaux les plus marquants de la dernière décennie. Elle ne se limite plus à un seul pays, mais est devenue une réalité internationale complexe", où s'entrecroisent plusieurs dimensions, relevant que l'Algérie, à l'instar de nombreux autres pays, "n'est pas épargnée par ce

phénomène qui touche principalement sa jeunesse".

La publication met en évidence que "l'amplification délibérée de cette affaire et sa présentation hors de son contexte naturel révèle clairement l'existence d'agendas médiatiques malveillants visant à affaiblir l'image et la réputation de l'Algérie sur la scène internationale", précisant que l'examen attentif des faits démontre l'"inertie des allégations propagées par certaines parties hostiles".

Il s'agit en effet, poursuit la revue, d'"enfants encore scolarisés, ce qui invalide les discours mensongers limitant les causes de cet acte à des considérations sociales ou économiques".

Pour El Djeïch, "la réalité révèle d'autres facteurs, plus graves, liés à la tentative d'instrumentaliser une catégorie vulnérable de la société, notamment via les réseaux sociaux, pour dresser un tableau sombre de leur patrie". Cette campagne orchestrée par "certaines voix dissonantes autour de ce cas isolé", ajoute la revue, "n'est rien d'autre qu'une tempête dans un verre d'eau", révélatrice de "la haine viscérale que certains

nourrissent envers l'Algérie, incapables d'accepter les profondes transformations qu'elle connaît dans divers domaines".

Dans le même sillage, la publication a mis en exergue les différents projets entrepris par l'Algérie au profit de sa jeunesse.

"Conscientes que la jeunesse constitue une force vive pour l'édification nationale, les hautes autorités du pays en ont fait une priorité stratégique. Elles veillent à consolider son rôle, à renforcer sa place et à lui accorder un soutien multiforme, afin de lui permettre d'assumer pleinement ses responsabilités politiques, sociales et économiques", rappelle El Djeïch.

L'objectif étant de l'intégrer dans "les dynamiques de développement durable et de garantir sa participation effective à la construction de l'Algérie nouvelle, à tous les niveaux", rappelant les nombreux mécanismes mis en place pour l'autonomisation économique de la jeunesse, à l'instar de l'allocation chômage, le système intégré d'innovation et de start-up, la réforme du dispositif d'appui

aux PME, la création du régime d'auto-entrepreneur élargi récemment à la micro-importation, la libéralisation de l'initiative économique et le développement de nouveaux instruments de financement.

Ces mesures favorisent l'"émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, d'innovateurs et de professionnels capables de porter la transformation économique", explique la même source, rappelant que l'attention portée aux jeunes dépasse le champ économique pour s'étendre à la vie publique, grâce aux nouvelles instances constitutionnelles.

Elle rappelle que la volonté des autorités de consolider le lien entre l'Etat et la jeunesse découle de la conviction que cette dernière est la frange "la plus apte à interagir avec les évolutions scientifiques et techniques. Son dynamisme est essentiel pour poursuivre l'ambitieux chemin de développement tracé par l'Algérie, dans la continuité des jeunes de la Révolution libératrice qui ont fait rayonner la liberté", conclut El Djeïch.

RA